N° 81 / JUILLET À OCTOBRE 2019

L'écho du PARC

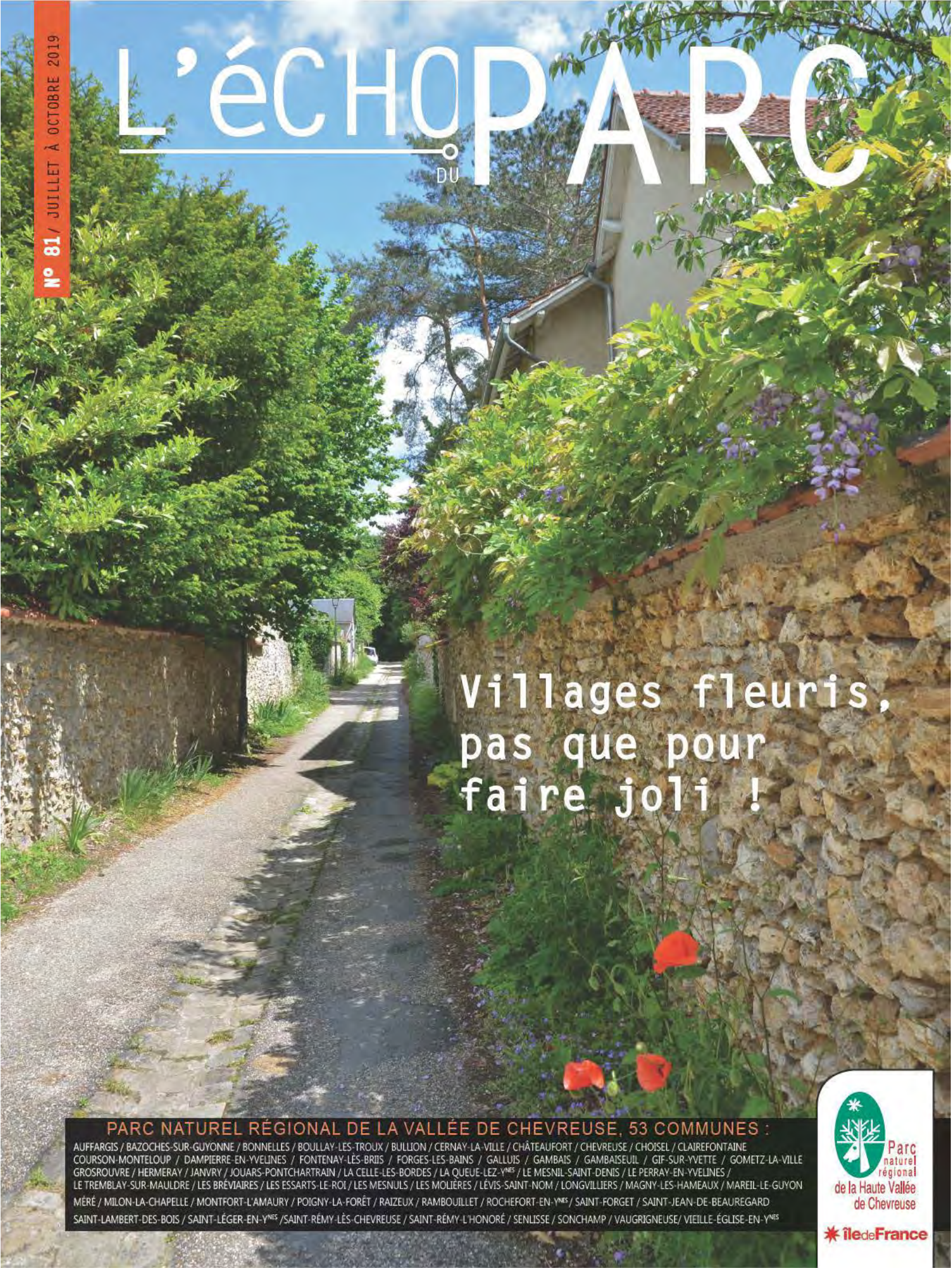

Villages fleuris, pas que pour faire joli !

PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE, 53 COMMUNES :

AUFFARGIS / BAZOCHES-SUR-GUYONNE / BONNELLES / BOULLAY-LES-TROUX / BULLION / CERNAY-LA-VILLE / CHÂTEAUFORT / CHEVREUSE / CHOISEL / CLAIREFONTAINE COURSON-MONTELOUP / DAMPIERRE-EN-YVELINES / FONTENAY-LÈS-BRIIS / FORGES-LES-BAINS / GALLUIS / GAMBAIS / GAMBAISEUIL / GIF-SUR-YVETTE / GOMETZ-LA-VILLE GROSROUVRE / HERMERAY / JANVRY / JOUARS-PONTCHARTRAIN / LA CELLE-LES-BORDES / LA QUEUE-LEZ-YVES / LE MESNIL-SAINT-DENIS / LE PERRAY-EN-YVELINES / LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE / LES BRÉVIAIRES / LES ESSARTS-LE-ROI / LES MESNULS / LES MOLIÈRES / LÉVIS-SAINT-NOM / LONGVILLIERS / MAGNY-LES-HAMEAUX / MAREIL-LE-GUYON MÉRÉ / MILON-LA-CHAPELLE / MONTFORT-L'AMAURY / POIGNY-LA-FORÊT / RAIZEUX / RAMBOUILLET / ROCHEFORT-EN-YVES / SAINT-FORGET / SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD SAINT-LAMBERT-DES-BOIS / SAINT-LÉGER-EN-YVES /SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE / SAINT-RÉMY-L'HONORÉ / SENLISSE / SONCHAMP / VAUGRIGNEUSE/ VIEILLE-ÉGLISE-EN-YVES

Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse
île de France

N° 81 / JUILLET À OCTOBRE 2019

L'écho du PARC

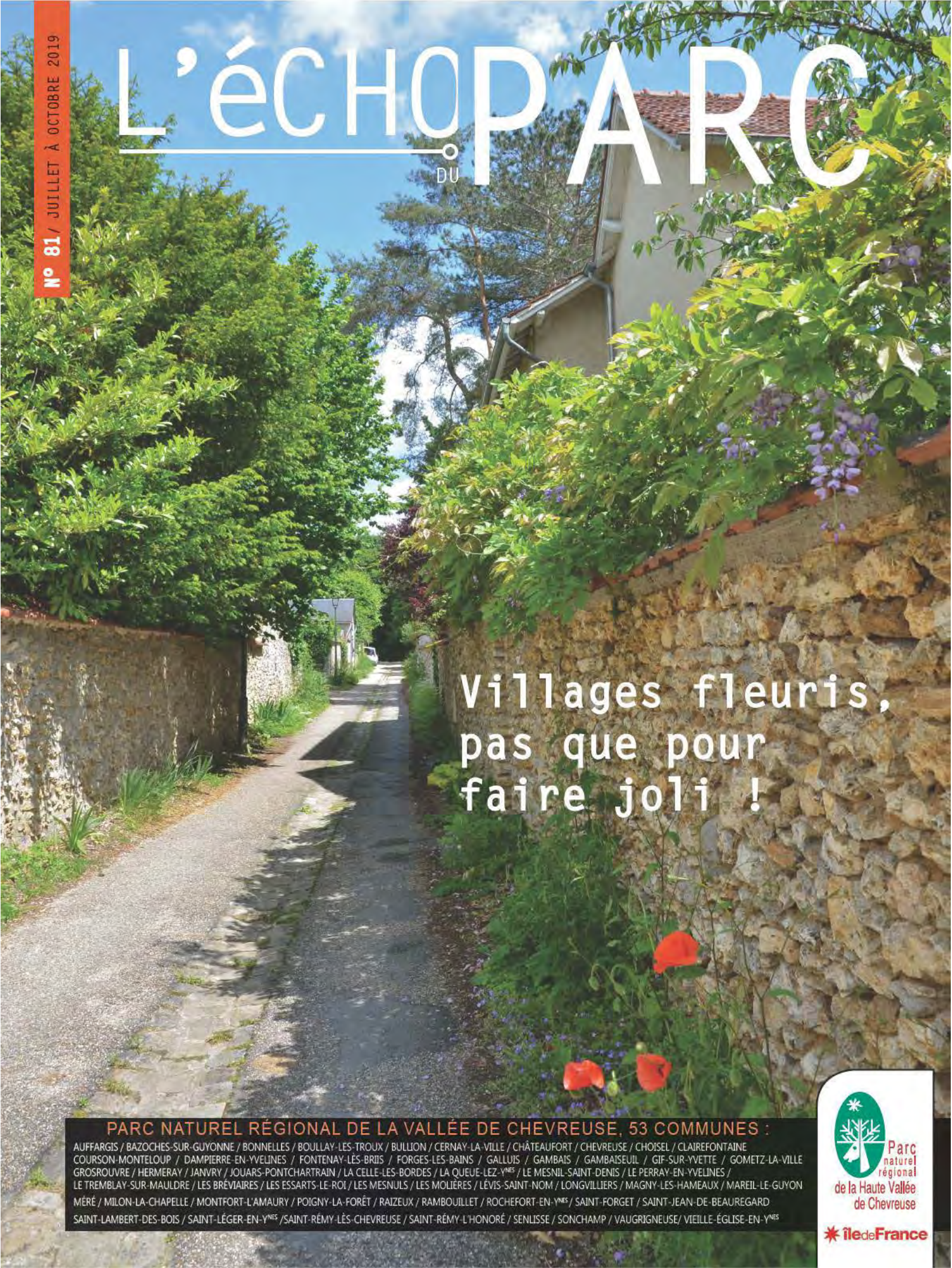

Villages fleuris, pas que pour faire joli !

PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE, 53 COMMUNES :

AUFFARGIS / BAZOCHES-SUR-GUYONNE / BONNELLES / BOULLAY-LES-TROUX / BULLION / CERNAY-LA-VILLE / CHÂTEAUFORT / CHEVREUSE / CHOISEL / CLAIREFONTAINE COURSON-MONTELOUP / DAMPIERRE-EN-YVELINES / FONTENAY-LÈS-BRIIS / FORGES-LES-BAINS / GALLUIS / GAMBAIS / GAMBAISEUIL / GIF-SUR-YVETTE / GOMETZ-LA-VILLE GROSROUVRE / HERMERAY / JANVRY / JOUARS-PONTCHARTRAIN / LA CELLE-LES-BORDES / LA QUEUE-LEZ-YVES / LE MESNIL-SAINT-DENIS / LE PERRAY-EN-YVELINES / LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE / LES BRÉVIAIRES / LES ESSARTS-LE-ROI / LES MESNULS / LES MOLIÈRES / LÉVIS-SAINT-NOM / LONGVILLIERS / MAGNY-LES-HAMEAUX / MAREIL-LE-GUYON MÉRÉ / MILON-LA-CHAPELLE / MONTFORT-L'AMAURY / POIGNY-LA-FORÊT / RAIZEUX / RAMBOUILLET / ROCHEFORT-EN-YVES / SAINT-FORGET / SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD SAINT-LAMBERT-DES-BOIS / SAINT-LÉGER-EN-YVES /SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE / SAINT-RÉMY-L'HONORÉ / SENLISSE / SONCHAMP / VAUGRIGNEUSE/ VIEILLE-ÉGLISE-EN-YVES

Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse
île de France

La réserve naturelle de Bonnelles, en fête le 6 juillet dernier avec des visites, des expositions et la projection en plein ait de la Terre vue du Coeur

Acteurs de l'environnement

L'un des grands thèmes retenus pour les Assises nationales de la Biodiversité qui se sont déroulées tout récemment à Massy était la maîtrise de l'urbanisation pour limiter la consommation des terres agricoles et des espaces naturels. Une question majeure d'aménagement du territoire.

Fort d'une expérience de plusieurs décennies en raison de sa proximité avec le cœur de l'agglomération parisienne, notre Parc a été invité à y participer pour présenter la large panoplie de moyens, souvent précurseurs, qu'il met en œuvre pour protéger et mettre en valeur son territoire au bénéfice de tous les habitants de l'Île de France.

Vers les jeunes, le Parc a renforcé sa vocation éducative et ses actions de sensibilisation en partenariat avec l'Education nationale ont touché près de 2500 élèves. Cet été, comme chaque année, des jeunes volontaires venus parfois du bout du monde participeront aux deux chantiers organisés par le Parc au profit de nos communes.

Le Parc a décidé de rénover la « maison de fer », un gîte d'étape insolite pour les randonneurs à deux pas du Domaine de Dampierre. Construit au tout début du XXème siècle, cet édifice, ancêtre de la maison préfabriquée, est intégralement bâti en métal. Après plusieurs décennies de bons et loyaux services, il est temps de lui redonner une nouvelle jeunesse pour garantir sa pérennité et mieux accueillir les randonneurs qui fréquentent nos chemins notamment le GR11.

Fin juillet, la dernière étape du Tour de France partira de Rambouillet et traversera une nouvelle fois la vallée de Chevreuse. L'occasion de participer à un bel évènement sportif et de découvrir notre territoire vu du ciel. Les amis du cheval ne seront pas en reste puisque l'Equirando se déroulera début août au Haras des Bréviaires.

Ce numéro d'été de l'Echo du Parc témoigne de la vitalité et de la richesse du territoire du Parc.

Il vous invite à porter un regard neuf sur votre environnement, un environnement dont vous n'êtes pas seulement un usager mais aussi un acteur.

Yves Vandewalle, Président du Parc naturel régional

Escapade gourmande

Beaucoup de fermes et de producteurs locaux se sont retrouvés le 30 juin dans le domaine de Coubertin pour une escapade gourmande. Elle a attiré de nombreux visiteurs satisfaits de trouver sur un même marché tout ce que la région compte de bons produits locaux. l'événement était porté par le rotary club de la vallée de Chevreuse.

Le Parc a apporté son soutien et était aussi présent pour parler plantes sauvages comestibles, visites et balades à faire dans la région.

Directeur de la publication :
Yves Vandewalle. Comité de rédaction, présidé par Guy Poupart :
J. Bonnisseau, S. Nicola, A. Rapharin, JM Allirand, J. Havel, Y. Gounod C. Giobellina.
Rédacteur en chef : V. Le Vot.
Pour l'équipe du Parc : M. Doubre, A. Robinet, S. Dransart, F. Hardy, C. Gaudin, Betty Houguet Maquette : e.maginere, Alain Junguené
Photographie : couverture, JF Humbert, O. Marchal, L. Leca, M. Doubre, Phileas photos, J. Tisseront, Delicatessen Studio.
Impression : Imprimerie Mordacq sur papier 100% recyclé PEFC
Parc naturel : 01 30 52 09 09
v.levot@parc-naturel-chevreuse.fr

Une école de 2 300 enfants !

Rassurez-vous, l'école du Parc n'est pas un établissement géant, mais juste le petit nom donné aux interventions du Parc dans les écoles des 53 communes. Au cours de l'années, les animateurs montent des projets avec les enseignants autour des ressources locales : l'eau, le patrimoine, les milieux naturels, les producteurs du terroir, l'énergie ; ils vont réaliser alors des animations sur mesure pour que les élèves apprennent à observer ce qu'ils ont autour d'eux, à comprendre, pour demain mieux préserver ces ressources précieuses. 2 300 enfants ont pu bénéficier de ces interventions, séjours et activités. Une restitution a eu lieu en juin sous forme d'exposition avec les productions de 23 de ces classes au domaine d'Ors à Châteaufort.
Si vous êtes candidats pour l'an prochain, demandez le programme sur www.parc-naturel-chevreuse.fr

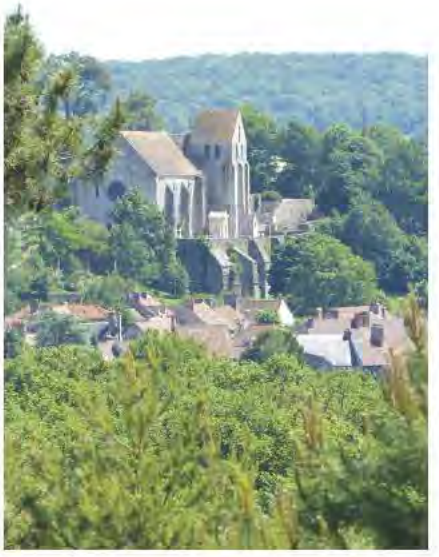

Cinq balades POUR UN paysage

Dans les 10 communes des versants de la Rémarde, on a parlé paysage : sous forme de balades, d'ateliers ou de photos, les habitants étaient invités à d'abord prendre conscience de la qualité des paysages et de la biodiversité environnantes et des pressions qui pèsent sur leur préservation. Leurs impressions, attentes ou craintes vont nourrir le travail de réflexion avec les élus pour définir des perspectives d'évolution concrètes et des propositions d'actions. Le but à terme est de préserver des paysages vivants et de qualité pour le futur, en s'engageant dans la transition écologique.

Déjeuner sur l'herbe

Les peintres de plein air se sont amouraché des vaux de Cernay au 19e siècle et ont lancé un genre qui sera ensuite amplifié par les impressionnistes : l'étude de la nature, des paysages et de la lumière. Le pique-nique des peintres paysagistes qui avait lieu le 23 juin au Petit moulin des vaux de Cernay a rendu hommage à cette tradition en réunissant des peintres sur le motif, des saynètes liées aux tableaux célèbres de l'époque, un bal costumé et bien-sûr, un déjeuner champètre au bord de l'eau. Si vous avez râté cet événement, rendez-vous l'an prochain à la même période.
www.parc-naturel-chevreuse.fr

Dites-nous

ce que vous mangez, nous vous dirons... merci !

Où faites vous vos courses d'alimentation ? Êtes-vous consommateurs de produits locaux, bios ? Comment améliorer votre alimentation dans les années à venir ?
Contribuez, en tant que consommateur à la grande étude conduite par le Parc naturel de Chevreuse, la bergerie nationale et la chambre d'agriculture. C'est en effet la phase diagnostic du projet alimentaire territorial sud-Yvelines. Vous pouvez répondre à notre questionnaire en ligne et ainsi exprimer vos attentes en matière d'alimentation et d'offres à développer. www.parc-naturel-chevreuse.fr

Inventaire Engoulevent

Les naturalistes du Parc ont réalisés les premiers inventaires nocturnes de l'Engoulevent, cet oiseau protégé que l'on trouve dans les landes du Parc au coucher du soleil et qui avale de grandes quantités d'insectes en plein vol, en ouvrant son très large bec (d'où son nom)
Spécialistes et amateurs ont participé à cette opération de comptage, basée sur l'écoute du chant Les résultats permettront ensuite d'évaluer l'état des populations et donc la qualité du milieu naturel

Assises nationales de la Biodiversité

C'est un rendez-vous national qui a réunit en juin 2019 à Massy des élus, des agents de l'État, des techniciens et gestionnaires d'espaces naturels, des chercheurs, entrepreneurs et associatifs... Tous venaient chercher au cours de ces journées des informations, partager des outils et des bonnes pratiques pour répondre aux défis de la reconquête de la biodiversité.
Le Parc naturel de Chevreuse à contribué à cet événement à la fois par des visites de terrain et une conférence autour de la maîtrise de l'urbanisation, comme outil de préservation des espaces naturels. Une démarche exigente saluée par les participants et dont on mesure l'efficacité à la lecture des cartes du territoire.

Défi zéro déchet

Lancez-vous !

De septembre à décembre, l'ALEC propose à des foyers volontaires un défi (presque) zéro déchet pour réduire le volume de ses poubelles tout en faisant des économies. Pas besoin d'être un expert ou de se mettre la pression, l'ALEC mettra en place des ateliers, des échanges pour que chacun progresse à son rythme et trouve les trucs et astuces adaptés à son mode de vie.

Pour vous inscrire et tenter l'aventure : zerodechet@alesqy.org

VILLAGES FLEURIS C'EST PAS SEULEMENT JOLI

par Sophie Martineaud

Le concours Villes et Villages fleuris ne récompense pas simplement un fleurissement esthétique. Il s'inscrit **dans une démarche à long terme** *et une prise en compte environnementale. Vivaces et arbustes plutôt que plantes annuelles, diminution de l'arrosage, paillage, autant de pratiques durables qui font partie des critères de notation.*

Laisser des espaces où, sans semer ni entretenir, la végétation exprime toutes ses couleurs !

« *Dans le cadre de notre label, nous menons des actions de sensibilisation à la flore et à la faune sauvages, en faveur de la préservation et de la diversité des milieux, zones humides, prairies fleuries, etc* » détaille Thibaut Guyon, chargé de projet d'écologie urbaine aux Villes et Villages Fleuris (VVF). « *Par exemple, chaque année une thématique est à l'honneur avec un trophée à la clé : fleurir les pieds de murs, embellir sentes et chemins, accueillir la nature dans les rues, inviter la biodiversité dans les espaces publics, renaturer les cimetières* ».

Les bonnes pratiques écologiques

Le savoir-faire des communes en matière de gestion alternative de l'eau ou en faveur des ressources naturelles, de limitation et valorisation des déchets verts, de mise en valeur du patrimoine bâti, autant de compétences évaluées par le label. « *La démarche Villes et Villages fleuris incite les communes à entretenir des espaces plus sauvages, moins domestiqués, fauchage raisonné par exemple* », explique Marion Doubre, chargée de mission Paysages au PNR « *ce qui rejoint les préconisations du Parc*». A la demande des communes la paysagiste et les botanistes du Parc peuvent réaliser des études puis proposer des solutions d'aménagement paysager, des choix d'espèces locales et écologiques, et conseillent sur les techniques et les outils les plus fonctionnels.
En outre, le label prend en compte la mise en place d'une

communication régulière auprès des habitants, l'organisation d'événements à vocation sociale et pédagogique, fête des plantes, ateliers jardinage, animations auprès des scolaires, création de jardins familiaux.

C'est la Région Ile-de-France qui décerne les récompenses : de une à 5 fleurs de VVF. De son côté, le département des Yvelines attribue aux communes de 1 à 5 pétales, une sorte de « prépa » avant d'accéder à la 1ère fleur. Ainsi, la commune de La Queue-lez-Yvelines a gagné 4 pétales en 2015. « *Progressivement, nous avons remplacé les plantes annuelles par des vivaces, en choisissant des espèces au fleurissement réparti dans le temps* » raconte Jean-Michel Allirand, adjoint . Prairies fleuries ici et là, paillage autour de l'église, citernes enterrées pour récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage, toutes les idées sont bonnes en faveur du développement durable. « *La récompense obtenue est une vraie reconnaissance pour le travail de nos agents techniques* » souligne J-M. Allirand.

Reconnaissance pour les jardiniers

A Magny-les-Hameaux, depuis le passage au Zéro Phyto en 2009, on pratique les prairies fleuries, le fauchage tardif, mais aussi le broyage des sapins de Noël et le don de fleurs aux habitants ; Résultat : une première fleur en 2016. A ce jour, 7 communes du Parc sont labellisées VVF, Raizeux, Magny-les-Hameaux, Auffargis, les Essarts, Rambouillet, Chevreuse et Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Les vivaces : moins gourmandes en eau et en entretien, mais tout aussi colorées

Un jardinier modèle

Lorsque Eugène Dauher, agent technique de Raizeux, vous emmène à travers les rues de son village, il arpente les allées de son jardin. « *Il y a quelques années, la commune a décidé de passer en Zéro Phyto, alors on s'est mis à la page* » raconte-t-il tout sourire. Mais l'aventure ne s'est pas arrêtée là, puisque dans la foulée, la commune s'est engagée dans la démarche Villes et Villages Fleuris. Le centre bourg est là pour en témoigner avec son étang bucolique. Alentours, un vaste espace champêtre au bord duquel se côtoient avec bonheur mairie, école, micro-crèche, bibliothèque et salle polyvalente. Ici, un tas de bois pour attirer insectes, oiseaux et hérissons, là une friche pour les familles de canards et plus loin, un tas de terreau déposé par Eugène après les tontes « *à destination des familles pour leur jardin et même des enfants, qui viennent y chercher des vers pour la pêche* ».

3 pétales en 2016, puis 4 en 2017 et surtout le Prix du Jardinier pour Eugène Dauher, récompensé pour son dynamisme, son enthousiasme et son travail remarquable. Au fil des sentes et chemins, aux bordures joliment végétalisés, le jardinier note ici un massif à retailler, là les hautes herbes qu'il faudra bientôt débroussailler. « *Même si je suis seul à entretenir les espaces verts, je ne travaille qu'à la binette et à la cisaille C'est une organisation à trouver* ».

Le cimetière n'est pas en reste. Les allées sablonneuses ont été semées d'un tapis vert qui couvre et ne pousse pas trop vite. « *Quand c'est possible, je laisse des petits coins en herbe, c'est joli, on revoit des fleurs sauvages qui avaient disparu, et des insectes comme les nymphes, les coccinelles, les papillons, les sauterelles et les criquets* ». Oh bien sûr, ces changements font des mécontents. « *On vient me dire que le cimetière n'est pas bien entretenu Tant pis, je les laisse dire* ». Eugène quant à lui n'a pas oublié l'odeur toxique des produits utilisés il y a quelques années où l'on pratiquait ce qu'il appelle « *la politique de la terre brûlée* ». Et de conclure : « *Finalement, c'est profitable pour tout le monde, à commencer pour les enfants, non ?* ».

QUAND LES CIMETIÈRES SE FONT JARDINS

Grosrouvre : pancartes et visites du cimetière et des tombes anciennes pour valoriser la gestion naturelle

La Queue-lez-Yvelines : un gazon écologique à croissance lente et des prairies fleuries

L'objectif Zéro Phyto a poussé certaines communes à revoir entièrement l'aménagement de leur cimetière pour optimiser le temps de travail des agents communaux. Les cimetières y ont gagné un nouveau visage, moins minéral, plus verdoyant.

« *Conjointement à notre participation aux Villes et Villages Fleuris, nous avons décidé de "renaturaliser" le cimetière* » explique Jean-Michel Allirand, adjoint à l'environnement de la Queue-lez-Yvelines. Plutôt que de chercher à tout prix à désherber, la commune a enherbé les allées engravillonnées, en préservant un sol suffisamment compact pour le passage d'engins lourds. « *Un mélange à base de fétuque ovine, sorte de gazon écologique à croissance lente caractéristique des Causses, et de trèfle pour fixer l'azote* ». En complément, plusieurs parcelles ont été semées de prairies fleuries à base de fleurs locales 100% horticoles .

tenir le cap et expliquer

« L'essentiel est de bien communiquer dès le départ auprès des habitants d'autant qu'il faut une année complète pour que cela prenne forme » insiste J-M Allirand. « Il faut tenir le cap » confirme Mélanie Lassus, élue de Grosrouvre. « Pour cela, nous avons eu l'idée d'installer des petites pancartes, dans l'esprit d'un jardin des simples, pour visualiser les plantes à venir ». Il y a 2 ans, cette élue a eu l'idée d'un « jardin-cimetière, une sorte de jardin en mouvement selon l'idée de Gilles Clément, où l'on s'adapte autour de l'existant ». En résumé, laisser s'exprimer ce qui pousse naturellement et remplacer ce qui ne convient pas. « On en a profité pour mettre en valeur des tombes anciennes constituant un patrimoine à préserver et restaurer un vieux mur transformé en columbarium ». Et le 19 mai dernier, la commune de Grosrouvre a participé au Printemps des Cimetières, avec 4 visites commentées sur des thématiques différentes.

A Auffargis, on laisse les lichens se développer, en complétant par des retouches d'herbe endémique. A Choisel, le cimetière a été enherbé en 2015, la couche superficielle de gravillons a été enlevée et le sol a été fertilisé par mycorhization. Même les plus pessimistes des habitants ont été surpris par ce tapis verdoyant stable par tous les temps et qui ne nécessite que 3 ou 4 tontes par an. Ailleurs, des plantes vivaces et des tapis de sédum qui offrent un parfait couvre-sol. « On laisse le lierre courir entre les tombes, ce n'est pas un parasite, au contraire c'est un excellent garant de biodiversité » confirme Frédéric Montégut, adjoint responsable des travaux sur Choisel. Ici et là, cette nouvelle forme de gestion confère plus de responsabilité à l'agent technique en charge du cimetière. « Désormais, il crée son jardin, il observe, fait des choix, conserve telle plante, supprime telle autre » constate Mélanie Lassus.

A Choisel : un sol fertilisé par mycorhization (Symbiose entre un champignon et une plante pour améliorer qualité et rendement

Auffargis : herbes et lichens ont la part belle

UN REGARD JEUNE SUR LE TERRITOIRE

A travers des ateliers d'écriture animés par un journaliste, des jeunes du Parc naturel de Chevreuse ont raconté comment ils vivent dans cette région, ni tout à fait urbaine, ni totalement rurale. On y découvre des histoires universelles d'adolescents, et néanmoins des spécificités liées à notre environnement qui cassent l'image des jeunes en milieu péri-urbain.

par Sophie Martineaud

En 2018, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, cherchait un espace d'accueil pour une résidence de journalistes dont l'ambition est l'éducation aux médias et à l'information en territoire rural. Le Parc naturel l'a alors mis en contact avec Le Lieu, un espace de création artistique bouillonnant situé à Gambais. Les ateliers ont pu démarrer.

C, comme clichés

« *A Rambouillet, les gens se baladent à cheval, sont dirigés par un roi et mangent du foin Enfin, ça c'est ce que pensent les Parisiens !* » ironise Baptiste, 15 ans, qui est las des clichés sur la campagne. Et de vanter son environnement où l'on trouve réunis « *la forêt, un cinéma, un centre commercial, le troisième plus grand lycée de France et même un étang avec une plage* ».

Baptiste fait partie des 80 jeunes ayant adhéré à ce projet d'écriture qui s'est déroulé de février à avril dernier. Au total, 4 groupes avaient été constitués pour représenter la diversité sociale et scolaire : une classe de première L du lycée Jean Monnet (La Queue-lez-Yvelines) et sur Rambouillet une classe de seconde du lycée Bascan, des jeunes du foyer de l'Usine à chapeaux et des migrants mineurs résidant au centre de formation Le Notre de Sonchamp.

L'objectif : laisser la parole aux jeunes pour qu'ils expriment leur rapport aux espaces, à la nature, à l'urbanisme. Chacun des groupes a planché en ateliers avec le journaliste Lucas Roxo. Un travail d'édition et de médiatisation des contenus recueillis a accompagné le projet, en partenariat avec des médias nationaux, notamment Libération, Le Monde, et Konbini.

« *Certes on est loin de la zone blanche DIEU MERCI, mais mes voisines meuglent Je vis dans un pavillon avec jardin C'est très tranquille Trop tranquille* » résume Marine, 16 ans, pour évoquer son quotidien.
Mélina de son côté, ne parvient pas à s'adapter : « *Un jour je repartirai en ville Je n'habiterai plus à la campagne* ».

I, comme isolement

Définitivement, à 18 ans, elle trouve qu'elle est trop dépendante de ses parents, que les relations humaines sont difficiles dans ce milieu confiné et les petits boulots d'étudiant inaccessibles.

Pourtant, surprise : un certain nombre des jeunes interrogés aiment cet entre-deux ni vraiment ville, ni vraiment campagne. « *J'habite dans un trou paumé mais en réalité je m'y plais bien* » raconte Paul tandis que Noella ressent son village comme un cocon : « *Ça fait partie de moi* ». Il y a aussi Niels qui enfonce le clou : « *Le Perray est magique, ou pourquoi je n'échangerai mon bled contre Paris pour rien au monde* ».
Le journaliste Lucas Roxo y a rencontré des jeunes qui ne sont pas plus attirés que ça par les grands centres urbains : « *On y trouve des histoires universelles d'adolescents, parfois difficiles ( ) mais toujours la même priorité, celle d'avoir des copains pour partager jeux et activités* ».

ou comme intégration

Il y a quelques années, Sama est arrivée d'ailleurs, « des cités ». Les premiers temps, elle est la seule fille noire de l'école. Elle découvre que ses nouveaux amis vont au théâtre, emploient un vocabulaire qui n'est pas le sien, bref se sent un peu bête. Elle ne retrouve pas ici le multiculturalisme des quartiers populaires, elle s'amuse de ces jeunes qui s'essaient au parler des cités, ponctué de « wesh » et de « trucs ». Et pourtant, elle apprécie cette forme d'émulation, ce décalage qui la pousse à se cultiver. Anaëlle est poète et raconte sa révélation lorsqu'un beau jour, elle lève les yeux sur ce qui l'entoure : «*En pleine nature, j'ai ouvert les yeux et éteint mon portable* ».
Quant aux jeunes migrants hébergés au cœur de la forêt à Sonchamp, ils ne s'attendaient pas à ce grand saut entre Paris et la campagne française. Ces jeunes venus de loin qui n'avaient jamais vu un chevreuil ou un sanglier, apprivoiseront simultanément la faune sauvage et la population locale...

M, comme mobilité

On s'en doute, le problème de la mobilité est récurrent, voire omniprésent. « *Quand je sors, c'est plus que des galères: c'est de l'organisation* » s'exclame Lucie. Il faut souvent solliciter les parents, ce dont on se passerait bien : « *J'ai deux galères pour m'évader de ma campagne : les transports et ma mère* » s'insurge Malaurie qui habite un hameau perdu.
Et pourtant, ici encore, certains y voient un atout. Antonin vit son trajet quotidien en TER entre Rambouillet et Epernon « *comme un voyage dans les classes sociales, en fonction des stations, des horaires . Ça commence par Rambouillet, Gazeran et Epernon, quartiers chics, populations en costards et tailleurs bien coupés, pour finir à Maintenon et son petit côté campagne française* »
Il y a aussi les contes de fées qui finissent bien, grâce aux transports justement. « *Dans mon village, sans se mentir, il n'y a clairement rien* » songeait Romane à propos d'Orphin. Et puis, un jour, surprise, dans son bus scolaire, « *un beau gosse qui sent bon [ ] au visage fin avec des beaux yeux* » et le début d'une jolie histoire d'amour. « *J'ai commencé à aimer là où j'habitais* »
Le journaliste Lucas Roxo a ensuite rassemblé tous ces récits dans un livret. Et le 6 juillet dernier, les jeunes auteurs se sont retrouvés au Lieu pour une restitution de leurs productions. Le tout mis en scène avec les contributions d'artistes musiciens, plasticiens et comédiens du Lieu.

Une résidence de journalistes pour éduquer aux médias et à l'information, animée par l'association « Zone d'Expression Prioritaire » (www.la-zep.fr)

AU CHAUD SANS CHAUFFAGE, AU FRAIS SANS CLIMATISATION

Vivre dans notre région avec tout le confort moderne dans un logement qui n'a pas de chauffage, ni de climatisation, ça semble difficile à croire… Pourtant c'est le choix écologique qu'ont fait Hélène Le Sueur et Philippe Joyez en 2011, en se lançant dans la construction de leur habitation à Bures-sur-Yvette, selon le principe de « maison passive ». Sept ans plus tard, l'expérience est concluante et a de quoi faire taire les sceptiques, mais aussi pâlir d'envie tous ceux qui suivent de près leurs factures d'énergie !

○ *par Virginie Le Vot*

Les vertus d'une maison passive sont peu connues : « *il y a encore des collègues qui ne nous croient pas lorsqu'on leur dit qu'on dépense 50 euros par an pour le chauffage* » s'amuse Philippe. « *Même nos parents redoutaient au début du projet qu'il fasse froid chez nous* » ajoute Hélène... Et pourtant les résultats sont là ! Le couple a tenu à jour des tableaux de suivi des dépenses, et des consommations. « *Un réflexe lié à nos professions scientifiques sans doute, mais pour nous l'un des aspects les plus exaltants dans cette aventure, c'était d'analyser les chiffres, de faire les calculs de performance, de confronter les modèles théoriques à la réalité* » admettent-ils. Grâce à ce recueil de données, ils peuvent mesurer facilement le surinvestissement à la construction, les économies réalisées en fonctionnement et donc le bénéfice global de cette maison passive (voir encadré). Mais la première des réussites est d'abord de l'ordre du ressenti. « *Il fait toujours bon chez nous, même lorsque dehors la température est négative* » constate Hélène. « *Il nous arrive même en hiver de devoir ouvrir la fenêtre pour ne pas avoir trop chaud On ressent une douceur constante et homogène d'une pièce à l'autre, c'est très agréable Et l'été, sans climatisation, la maison reste fraîche.* »

Une technique qui marche

« *La seule vraie contrainte que nous ayons rencontrée au cours du projet, c'est de trouver des prestataires aguerris à cette technique* » précise Hélène. Car si le concept est simple, la mise en œuvre est exigeante : la couche isolante doit être parfaitement étanche à l'air, ce qui implique de ne pas percer de trous dans cette enveloppe pour passer les gaines. Il faut donc anticiper tous

Cette maison a gagné le Concours de la Maison économe 2018, organisé par l'Agence Locale pour l'énergie et le climat Ouest Essonne. Pour participer à l'édition 2019 Yvelines /Essonne, rendez-vous jusqu'à la mi-septembre sur www.parc-naturel-chevreuse.fr

les passages des conduits de plomberie et d'électricité et une bonne coordination des corps de métiers de la part du constructeur. Mais il est probable que si cette norme de construction devenait la règle en France, les professionnels du secteur s'adapteraient, apprendraient. Ils gagneraient en expérience et feraient des économies d'échelle sur les matériaux. Le coût à la construction baisserait et on trouverait plus facilement des constructeurs qualifiés.

la règle un jour ?

Qu'elles soient HQE, bioclimatiques, basse consommation ou passives, les constructions conçues dès l'origine pour se passer de chauffage restent encore très minoritaires par rapport au secteur global de la construction neuve. Alors que ces techniques ont prouvé leur efficacité, ont un excellent bilan carbone et peuvent être mises en œuvre par des professionnels locaux, elles tardent hélas à s'imposer comme la norme de toute construction en France. Rappelons qu'à l'échelle nationale, chaque année environ 44 % de la consommation énergétique provient de l'habitat résidentiel et tertiaire (source ADEME). Pourtant l'énergie la plus propre et qui préserve les ressources, c'est bien celle que l'on ne consomme pas ! La maison qui n'a pas besoin de chauffage est une évidence qui devrait s'imposer à terme.

Bilan énergie, dépenses et économies

- Zéro chauffage : il y a bien un petit radiateur électrique dans le salon, mais il ne fonctionne presque jamais, seulement les jours d'hiver très froids et sans luminosité. Quand on sait que le coût des énergies ne cesse d'augmenter, pouvoir se passer de chauffage est déjà économique aujourd'hui mais le sera encore plus demain !
- Le coût de cette construction est de 1 200 euros TTC au m² (pour une surface de 130 m², sachant que la famille a réalisé elle-même les sols, les revêtements et l'installation de la cuisine et des sanitaires). C'est donc un léger surcoût par rapport à une construction classique. Très vite amorti, si on le rapporte aux économies sur le chauffage.

La famille voulait aller plus loin encore dans la préservation des ressources, elle a ajouté d'autres équipements écologiques :

- 75% de l'eau sanitaire est chauffée par les panneaux thermiques,
- 63% de la consommation électrique provient des membranes souples photovoltaïques (50 m²),
- 50% de l'eau consommée dans la maison provient de la cuve qui récupère les eaux de pluie. Elle est utilisée pour les toilettes et le lave linge.

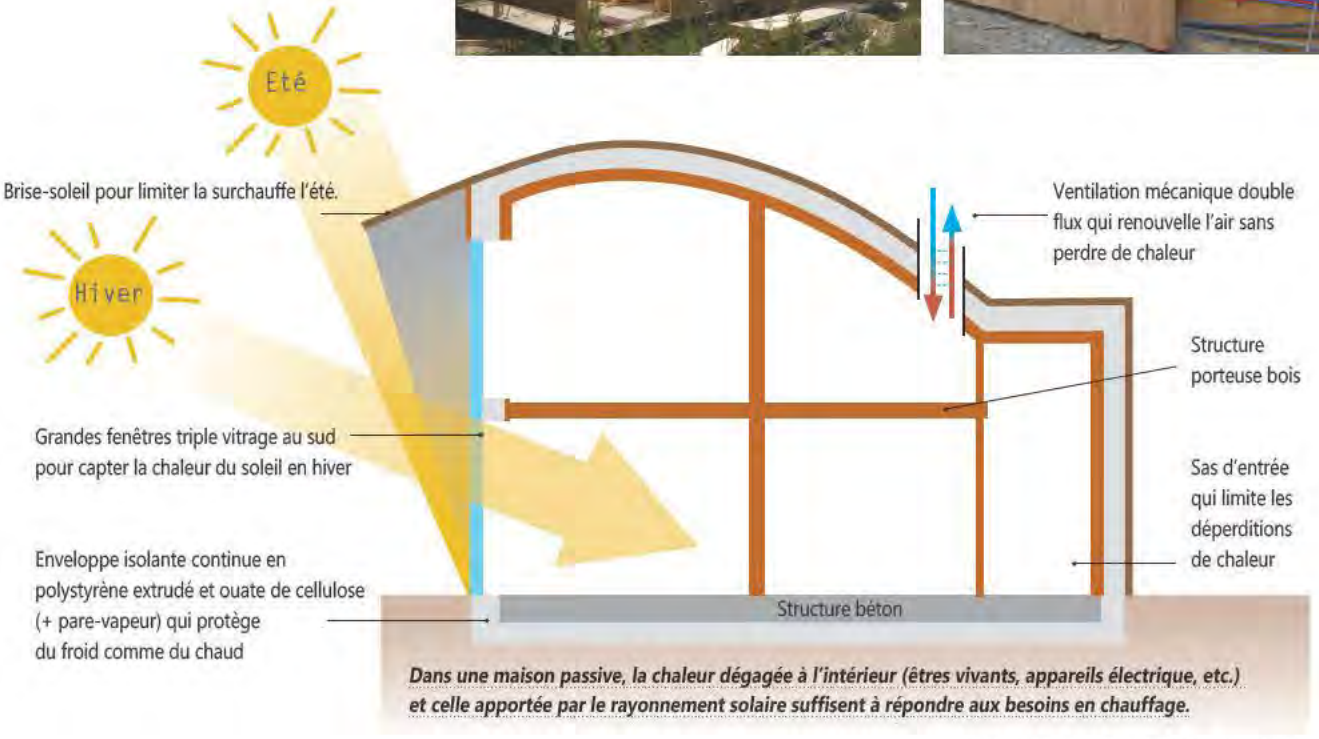

Dans une maison passive, la chaleur dégagée à l'intérieur (êtres vivants, appareils électrique, etc.) et celle apportée par le rayonnement solaire suffisent à répondre aux besoins en chauffage.

ET SI ON MONTAIT ICI UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE COLLECTIVE ?

Dans un contexte d'urgence climatique et de nécessaire réduction des énergies fossiles, le Parc lance le projet de centrale photovoltaïque collective : il va rassembler des habitants, des collectivités et des entreprises souhaitant produire leur « propre » énergie (dans les deux sens du terme) !

par Sophie Martineaud

Pour accompagner la transition énergétique, le Parc naturel régional de Chevreuse encourage le développement des énergies renouvelables, notamment solaire. Pour ce faire, trois types d'appui sont déployés :

Il y a d'abord, la réalisation d'un cadastre solaire qui va identifier et analyser toutes les toitures et permettre de connaître les potentiels de production solaire de chacun. Ce cadastre sera consultable en ligne à la rentrée 2019.

Le Parc accompagne aussi les projets de grandes toitures (collectivités, entreprises, hôpitaux, agriculteurs). Il aide à identifier les potentiels solaires et à envisager des installations adaptées, avec le soutien d'une commune, d'un tiers investisseur ou d'un projet participatif.

Dernier volet de l'action du Parc, la mise en place d'une centrale photovoltaïque collective qui réunira habitants et collectivités intéressés.

Vous voulez en savoir plus ?
01 30 52 09 09
photovoltaique@parc-naturel-chevreuse.fr

Des panneaux solaires citoyens

Depuis quelques années, des projets citoyens voient le jour un peu partout en France. En 2012, une association se crée dans la région de Caen pour monter un projet de production d'énergie renouvelable, en mobilisant habitants, associations, entreprises, collectivités et élus. L'association prend le statut de SCIC Société Coopérative d'Intérêt Collectif. Accompagnée par une autre société de financement participatif, Energie Partagée, la coopérative ouvre l'investissement du projet à tous. Il permettra l'installation de toitures solaires sur 3 écoles communales. Quelques années plus tard, les résultats dépassent les prévisions.

En région Rhône-Alpes, 5 PNR ont initié la création de Centrales Villageoises associant citoyens, collectivités et entreprises locales pour développer les énergies renouvelables. Ainsi, la SAS VercorSoleil qui compte une centaine d'associés et s'étend sur 6 communes a mis en service son 25e site photovoltaïque fin 2018.

Plus près de chez nous, certes l'ensoleillement est moindre, mais les initiatives se multiplient. Par exemple, une coopérative citoyenne a été créée en mars dernier par

Une coopérative près de Caen a financé des panneaux photovoltaïques sur le toit de 3 écoles

NOS Toits PRODUCTIFS

l'association EnerCitY78 avec le soutien de la ville de La Verrière, pour l'installation de panneaux solaires sur les toits des bâtiments communaux.

« *Dans notre région aussi, il est possible de créer un projet similaire Nous avons déjà organisé trois réunions pour amorcer une dynamique avec les habitants et les collectivités La forte participation et les nombreuses questions très concrètes posées aux différents intervenants, Energie Partagée IDF, Les Agences Locales de l'Energie et du Climat de St-Quentin-en-Yvelines et Ouest Essonne, l'association Enercity 78, tous ces signes montrent qu'il y a un réel intérêt pour cette centrale collective* » constate Frédérique Zerafa, chargée d'études développement économique au Parc. Il s'agira de monter une véritable coopérative d'énergie où les participants pourront prendre en main leur production, tout en mutualisant les compétences, les coûts et les démarches.

Toitures et bonnes volontés

Ils pourront contribuer de plusieurs façons. La première c'est de donner de leur temps pour aider à la création de cette structure, en fonction de leurs savoir-faire. Ils pourront aussi mettre à disposition leur toiture (pas de surface minimum mais un certain nombre de critères sont à étudier). Enfin, ils pourront participer financièrement (pas non plus de montant minimum). Différents groupes de travail vont plancher sur le modèle économique, le domaine juridique, la recherche de toitures, la communication avec les conseils et l'expertise des partenaires énergies engagés aux côtés du Parc. Cet accompagnement passe aussi par la mobilisation des subventions qui pourraient réduire le coût des opérations.

Il faut en moyenne compter 1 à 2 ans pour mettre en œuvre un projet citoyen. Généralement, une première association constituée se charge de créer une société de projet (SAS, ou Société coopérative) qui portera les études, les investissements et la gestion de la centrale. Il s'agit d'une entreprise dont le capital est majoritairement détenu par les citoyens (habitants et collectivités). Chacun participe à la mesure de ses moyens et la somme des investissements détermine la surface de panneaux solaires. L'électricité produite est soit réinjectée dans le réseau, soit utilisée en autoconsommation selon les options choisies.

Recyclables et plus performants

Avec les recherches qui vont encore faire évoluer les technologies pour améliorer la productivité et diminuer les coûts d'installation, tous les feux sont au vert ! Les progrès notoires en matière de recyclage des panneaux solaires sont aussi encourageants. Ainsi, l'éco-organisme PV Cycle France se dédie au recyclage des panneaux usagés avec 94,7 % de valorisation. Elle poursuit ses investigations pour réduire au maximum l'impact environnemental.

L'objectif de cette centrale photovoltaïque collective, c'est bien de réunir les contributions et les compétences pour produire une énergie décentralisée et propre. Une démarche à combiner bien sûr avec la limitation de la consommation, car c'est encore le plus rapide moyen de réduire notre bilan carbone.

DES MOUTONS DANS LES CULTURES DE CÉRÉALES !

L'idée de lacher des moutons dans un champ de céréales pourrait sembler aussi risqué que d'inviter un renard dans un poulailler ! Et pourtant depuis l'hiver dernier, les moutons de Philippe Lequeré sont emmenés pour pâturer dans les céréales de Thomas Lafouasse, pour le plus grand bonheur des cultures, des animaux et des deux agriculteurs.

par Hélène Binet

« *J'avais des problèmes techniques, des plantes spontanées qui poussaient dans les germes de la luzerne, commence d'emblée Thomas Lafouasse, céréalier bio et maraîcher sur 330 hectares à Pecqueuse Étant pas mal informé sur l'agroforesterie, cette technique qui consiste à associer cultures et arbres voire élevage, je me suis dit : allons-y, tentons, confions le travail de désherbage à des moutons !* » Thomas contacte alors Philippe, éleveur à la ferme de la Noue à La Celle-les-Bordes et lui propose le marché suivant : plusieurs mois de nourriture à l'œil pour ses bêtes en échange d'un pâturage tournant. Banco, l'aventure démarre le 12 novembre 2018.

Association gagnante

« *Au début, je suis venu avec 30 moutons, explique Philippe qui a organisé une transhumance à pied un peu folklorique pour parcourir les 8 km qui séparent les deux exploitations Ils étaient perdus dans cette grande plaine Chez moi ils ont l'habitude des collines et des forêts Il a fallu mettre du monde pour qu'ils se sentent en sécurité* » Ainsi, de 30, le troupeau passe à 60 puis à 140. « *Pour nous, l'objectif était de rompre le cycle des vers intestinaux du mouton,* » raconte l'éleveur. Pour en finir avec le parasite, la meilleure façon quand on est en bio est souvent de lever le camp et d'emmener ses bêtes paître ailleurs. Les champs de Thomas feront de formidables sas de décontamination. « *Mon idée était de gérer le salissement de la luzerne en faisant brouter les mauvaises herbes par les moutons même si dans les faits, ça ne s'est pas vraiment passé comme je l'avais imaginé,* » complète Thomas. En effet, les moutons ont préféré les jeunes pousses de luzerne au ray-grass. « *On ne peut pas leur en vouloir, ils aiment le jeune et le frais, ils ne sont pas idiots Avec l'expérience, l'an prochain on commencera plus tôt* » Heureusement le désherbage n'était pas la seule mission confiée aux moutons, ils devaient aussi détruire les intercultures, ces mélanges de légumineuses qui enrichissent le sol, entre une culture de blé et de maïs par exemple. Là, l'expérience est plus que concluante, les bêtes se sont allègrement gavées et ont impeccablement nettoyé les champs par tous les temps. « *Nos brebis sont*

La ferme Lafouasse pratique l'agriculture biologique Pour éliminer les plantes spontanées dans ses cultures, elle doit donc trouver des alternatives aux phytosanitaires

des black faces, elles sont habituées au froid et à la pluie, rappelle Philippe Pour elles, la vallée de Chevreuse, c'est les vacances ! » Preuve que le lieu de villégiature était de bonne qualité, pendant ces 5 mois, aucune bête n'est tombée malade et toutes ont pris pas mal de poids.

Innover, apprendre et ajuster

« J'avais aussi envie de faire un essai sur les blés, ajoute Thomas qui ne manque pas une occasion d'expérimenter et d'innover L'idée était de confier aux moutons le rôle de racourcisseur pour éviter que les blés ne soient trop hauts et versent au moindre coup de vent » Cette figure agronomique est plutôt technique, les animaux doivent pâturer mais pas trop. Pendant plusieurs semaines, les deux hommes déplacent les parcs des moutons toutes les 7 ou 24 heures. *« C'était la partie la plus compliquée, témoigne Philippe, parce qu'il fallait respecter une certaine durée, parce qu'il fallait réagir vite On était dans l'expérimentation, on a dû plusieurs fois s'ajuster Mais franchement, les résultats semblent plutôt concluants » « On aura le verdict au moment de la moisson, »* ajoute Thomas qui semble également confiant.

Il me faudrait 800 moutons

Pour mettre en place cet échange de bons procédés, les deux hommes n'ont rien signé, rien contractualisé, juste engagé leur parole et remis au goût du jour une pratique agricole fréquente avant guerre : la polyculture-élevage très prisée en agroécologie. En deux mots, les animaux sont alimentés par les cultures et prairies, lesquelles sont fertilisées en retour par leurs déjections. *« Mon idée est de parvenir sur ma ferme à une agriculture bio qui préserve les sols et qui fait intervenir des animaux Je n'ai aucune envie de devenir éleveur mais j'aimerais bien pouvoir installer des jeunes bergers sur le territoire Les prochaines années, il me faudrait 800 moutons sur l'exploitation »* Pour l'heure, Philippe est d'ores et déjà sur les rangs.

Pendant ce temps-là, dans les champs de l'éleveur à La Celle-les-Bordes, l'ambiance est plus calme « Nos prairies ont été au repos pendant tout l'hiver, ça leur a fait du bien »

SUR LA PISTE DES MAISONS DE CAMPAGNE

Elles jalonnent les villages de notre Parc naturel, s'entourent de coquets jardins et affichent leurs élégantes silhouettes : ce sont les maisons de villégiature. Un type d'habitat emblématique de l'histoire de la région, qui fait l'objet d'un inventaire du Parc.

○ *par Cécile Couturier*

« *Villégiature : néologisme Séjour que les personnes aisées font à la campagne pendant la belle saison De l'italien villeggiare, aller à la campagne* » En cette année 1872, la définition vient d'entrer dans le dictionnaire Littré. Mais le phénomène de villégiature est déjà bien lancé. Il ne s'arrêtera pas, produisant un nombre considérable de résidences secondaires sur notre territoire. Une richesse patrimoniale que le Parc a décidé d'inventorier cette année en collaboration avec le service Patrimoines et Inventaire de la Région Ile-de-France.

Un déploiement grâce au chemin de fer

Si les maisons de campagne s'installent dès le XVIIe siècle autour de toutes les grandes villes, ce phénomène est particulièrement présent en Île-de-France et l'arrivée du chemin de fer a contribué à accélérer le mouvement. Les lignes Paris-Sceaux (1846), puis Paris-Granville (1864) et Paris-Chartres (1930) encouragent les migrations saisonnières de la capitale vers la vallée de Chevreuse. Les familles aisées y viennent pour s'extirper du mouvement citadin, reprendre contact avec la nature et emmener la famille au grand air, produire ses propres ressources... mais aussi recevoir des amis et festoyer.

A partir du XIXe siècle, les résidences de villégiature sont partout. Dans certaines communes desservies par le train, comme Méré ou Saint-Rémy-lès-Chevreuse, elles bordent des rues entières. Et lorsqu'on est loin d'une gare, il y a la diligence qui permet leur déploiement : à Clairefontaine (8 km de Rambouillet), par exemple, villas et maisons de notable sont légion.

Jardin soigné, point de vue privilégié

« *Nous nous intéressons aux maisons construites après la Révolution jusqu'aux années 1930* » précise Sophie Dransart. Il existe une multiplicité de styles de demeures- qu'il faudra catégoriser : celles qui s'inspirent des châteaux, celles de style régionaliste, les cottages, les folies... Mais ce qui prime, c'est la distinction et l'élégance de maisons d'habitation qui gagnent en hauteur et en taille et décorent leurs façades, tranchant ainsi avec les constructions rurales environnantes. « *La maison est aussi construite en milieu de parcelle, entourée d'un jardin soigneusement aménagé, et offre un point de vue privilégié sur le paysage* » Bref, elle se met en scène : « *Ici, pas de clôture qui cache, mais une grille qui 'donne à voir' Car on est dans la démonstration : on montre ce que l'on a de meilleur* »

Avant d'aller observer ces bâtisses à la loupe, cet été, les agents du Parc et de la Région ont commencé par un minutieux travail de recherche documentaire : consultation des études déjà publiées sur le sujet et des dossiers d'architectes ayant officié dans le secteur ; fouille dans les archives départementales ; état des lieux des maisons déjà inventoriées dans les bases de données du Parc. Ensuite

Ferronneries travaillées, grille donnant sur la rue finement dessinée qui laisse voir l'élégance de la maison

Contribuez à l'inventaire !

Vous pensez habiter une ancienne résidence de villégiature ? Vous pensez en connaitre autour de vous ? Dites-le nous : nous souhaitons associer les habitants dans l'inventaire ! Il vous suffit de nous envoyer la localisation, une rapide description avec photo de la maison et de l'envoyer à : s.dransart@parc-naturel-chevreuse.fr

Les maisons adoptent une variété de styles différents : formes d'inspiration régionaliste pour certaines, petits châteaux pour d'autres

le repérage de terrain va pouvoir commencer : on va observer de près les maisons et villas identifiées, repérer celles méconnues, puis on les photographie et on en fait une description détaillée. Pour certains lieux particulièrement représentatifs ou, à l'inverse, exceptionnels, des rencontres avec les propriétaires pourront être organisées : ils auront sûrement des choses à raconter, de vieux documents à montrer !

Une enquête de fourmi

L'inventaire devrait se terminer en fin d'année. Ensuite, les résultats seront publiés et accessibles à tous. Mais au fait... à quoi vont servir toutes ces informations collectées ? « *Chacun pourra reconnaître ce patrimoine et mieux identifier ses caractéristiques* » souligne Sophie Dransart. « *Lorsque des propriétaires feront des travaux de restauration, ils auront connaissance de l'histoire et l'architecture de leur maison et pourront en mesurer la valeur et ainsi mieux la respecter Par ailleurs cette étude nous permet de mieux cerner ce mouvement constructif et d'en partager l'histoire commune pour le territoire* ».

Les villas se dotent de balcons, terrasses, bow-windows ou autres belvédères qui permettent de profiter du point de vue privilégié sur le paysage

Façades soignées : la polychromie et le mélange des matériaux participent au décor de la façade

Se mettre au vert

Dans la famille « résidences secondaires », je demande... « la maison investie par un artiste ». Nombre d'habitats, non dédiés à l'origine à la villégiature, ont été choisis par des peintres, écrivains ou musiciens souhaitant s'offrir des périodes de « retrait » en vallée de Chevreuse : Ravel, Aragon et Triolet, Devos... Ces lieux feront l'objet d'un chapitre dédié de l'étude, mais aussi d'un nouveau projet du Parc : « Se mettre au vert ». À suivre : découvertes et créations !

DES ARBRES EN VILLE
DISCRETS ET INDISPENSABLES

par Pierre Lefevre

L'arbre dans les bourgs est aujourd'hui bien souvent négligé ou décrié. Il laisserait trop de feuilles sur le troittoir, serait un obstacle pour les aménagements, voire un danger pour la circulation... Depuis quelques années, son rôle patrimonial, écologique, voire sanitaire, lui vaut un regain d'intérêt. Il est temps que l'arbre retrouve enfin sa juste place.

Silencieux et immobiles, ils accompagnent nos vies, scandent les saisons, sont les témoins privilégiés des générations qui se succèdent et des enfants qui jouent dans les cours d'école. C'est parfois leur absence soudaine qui nous fait réaliser leur indispensable présence ; les arbres participent de l'identité des villages. Ils en sont le cœur vivant. Après leurs heures de gloire au 18eme siècle et surtout au 19ème siècle dans les aménagements paysagers, ils perdent de leur superbe durant les trente glorieuses où les espaces publics s'organisent autour de la voiture. Ils sont taillés plus que de raison et parfois, coupés sans état d'âme. Nous les avons ainsi maltraités et presque considérés comme gênants, voire indésirables en raison de leurs feuilles qui tapissent le sol à l'automne, de leurs racines qui parfois soulèvent le bitume, ou de leur tronc qui empêche le stationnement des véhicules ou ralentit la circulation automobile. Aujourd'hui, le regard que nous leur portons a complètement changé. Et s'ils doivent être coupés parce que la maladie les a irrémédiablement rongés, leur disparition nous est insupportable même si des arbres plus jeunes prennent la relève. « *A Fontenay-les-Briis, dans l'alignement du domaine de Soucy, la commune a dû faire le choix de couper les arbres malades qui composaient un alignement de marronniers pour en replanter de nouveaux, les arbres risquant de tomber sur la route,* se souvient Marion Doubre, chargée de mission Paysage au Parc. *La décision a été difficile à prendre, les habitants étaient très attachés à cet emblème du village* ». C'est certainement parce que les arbres sont des repères incontournables dans le paysage et dans le temps. Ils nous semblent immortels. Nous oublions que les arbres sont des êtres vivants. Et s'ils peuvent traverser les siècles, ils finissent par mourir. Leurs temps n'est simplement pas le nôtre. Il faut alors attendre quelques années pour retrouver le bel alignement et la perspective ancienne.

L'arbre, marqueur du paysage

L'arbre structure et souligne les espaces des villages. Devant la mairie de Cernay-la-Ville, un mail planté de tilleuls dessine ainsi un motif géométrique, comme devant la plupart des mairies ou des églises du Parc. S'il accompagne l'entrée du Bourg, l'alignement d'arbres aux Essarts-Le-roi incite également les conducteurs à ralentir. Sur les placettes, l'arbre apporte un ombrage recherché l'été. Il est aussi indispensable pour la biodiversité en créant une continuité écologique entre le bourg et le milieu agricole ou forestier environnant. « *L'arbre apporte la nourriture aux pollinisateurs et aux oiseaux ; il accueille leur nid,* explique Marion Doubre. *Les arbres anciens en bonne santé doivent être préservés notamment parce que leur cavité sert de gite aux espèces cavicoles comme les chauves-souris* ». Les arbres dans les bourgs ont bien d'autres bénéfices : ils filtrent les poussières et stockent le CO_2, principal responsable du changement climatique. Un seul hêtre de 100 ans de 25 m de haut peut ainsi fixer l'équivalent des émissions

Ils filtrent les poussières le long de la route à Gambais

Ils apportent de l'ombre à ce parking de Cernay

Un mail planté prisé des oiseaux

Une perspective arborée à Fontenay-les-Briis

Une entrée de village, signalée par cet alignement de grands platanes

Une construction neuve à Gif, bâtie autour des vieux arbres présents

de CO_2 produit par 50 logements (chauffage compris), selon l'architecte paysagiste Charles Materne Gillig. Encore faut-il qu'il ne soit pas contraint par le bitume qui encercle parfois complètement son tronc. C'est alors qu'il se défend et que ses racines peuvent soulever la chaussée. Pour permettre à l'arbre de croître, la terre doit apparaître autour de son tronc et les plantes sauvages pousser à loisir. « *Pour garder la terre au frais, on peut aussi planter des vivaces comme les géraniums vivaces, des pervenches ou des aspérules* » ajoute Marion Doubre. Et tout autour, lors de l'aménagement des trottoirs ou des placettes, il faut privilégier des sols perméables comme des dalles ajourées au moins sur deux mètres autour du tronc. Ainsi, l'arbre poussera sainement et de façon équilibrée et n'endommagera pas la chaussée. Surtout si l'arbre qui a été planté déploie un système racinaire principalement vertical et non l'horizontal. Celui du chêne peut ainsi atteindre de très grande profondeur.

Il stocke, abrite, raffraichit

Les bienfaits des arbres dans un bourg ne sont plus à démontrer. Vous en doutez encore ? Alors suivez les traces du biologiste américain David George Haskell [1] qui écoute les arbres, le bruissement de leur feuillage, le craquement de leur écorce, les gouttes de pluie sur le feuillage. Le biologiste japonais Qing Li affirme qu'ainsi les arbres diminuent notre anxiété et notre stress, atténuent notre fatigue et remontent notre moral. « *La frondaison fait toit,( ) donnant une sensation de sécurisation et un effet de bien-être.* » écrivait d'ailleurs la paysagiste Caroline Stefulesco[2].

1 Ecoute l'arbre et la feuille, Flammarion, 2017
2 L'urbanisme végétal, Institut pour le développement forestier,1993

TOUT SAVOIR SUR LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon à pattes jaunes a envahi nos contrées et s'attaque aux abeilles domestiques. Mais le connaît-on vraiment ? L'Echo du Parc vous dit tout sur lui, à travers huit questions.

Guêpe commune

Frelon européen

Frelon asiatique

par Cécile Couturier

Qui est Vespa velutina ?

Le frelon à pattes jaunes - de son nom scientifique Vespa velutina – est un insecte de l'ordre des hyménoptères originaire d'Asie. La sous-espèce Vespa velutina nigrithorax, la plus présente en France, se distingue de notre frelon européen par ses couleurs : son thorax et l'avant de son abdomen sont noirs ; l'arrière est orangé et les pattes, jaunes. Elle est aussi légèrement plus petite : maximum 3,2 cm (contre 3,5 cm pour le frelon européen).

Quand est-il arrivé en France ?

Probablement dans des poteries chinoises, importées par bateau et livrées dans le Lot-et-Garonne en 2004. Depuis, l'insecte a gagné chaque année de nouveaux départements dont l'Île-de-France, en 2012. Aujourd'hui, il est présent sur la quasi-totalité du territoire et gagne les pays limitrophes. Il est classé « nuisible » en France depuis 2013 et figure sur la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes de l'Union européenne.

Où installe-t-il ses nids ?

Vespa velutina se plaît en zone forestière, agricole, en ville, dans les jardins... A l'automne, la reine quitte le nid et hiverne, tandis que les ouvrières meurent. Au printemps, elle va construire un premier nid sommaire pour pondre quelques oeufs, qui deviendront bientôt des ouvrières chargées de construire un nid plus grand. Au creux d'un mur, d'un arbre ou sous un toit, cet agglomérat de fibre de bois fait environ la taille d'un gros bol.

Si vous trouvez un nid dans l'espace public, signalez-le à votre mairie. S'il est chez-vous, faites appel à une entreprise chartée sur fredonidf.com

Est-il dangereux pour l'homme ?

Non, il n'est pas agressif... si l'on sait se tenir à distance. Car si vous vous trouvez trop près d'un nid, le frelon peut attaquer. Heureusement, sa piqûre n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe, même si les personnes allergiques doivent rester très prudentes. C'est surtout pour la petite faune qu'il y a danger : « *Lorsqu'une espèce exotique arrive dans un écosystème, elle perturbe son équilibre, constitué au fil de milliers d'années* » explique François Hardy, chargé de mission nature-environnement au Parc. « *Les espèces en place n'ont pas le temps de s'adapter et le nouveau-venu peut s'imposer* »

Menace-t-il les ruches ?

C'est un redoutable prédateur : il peut tuer 70 abeilles par jour pour les dévorer ou nourrir les larves de sa colonie. Comment ? Il se place en vol stationnaire à l'entrée de la ruche puis se jette sur elles lorsqu'elles arrivent. Une colonie peut être détruite en quelques semaines. Surtout, les abeilles sont stressées et produisent moins de miel. Mais le frelon n'est que l'une des menaces pesant sur les abeilles domestiques. Et si elles sont une cible de choix, « *tous les pollinisateurs sont concernés,* rappelle

François Hardy. *La menace est plus diffuse pour les pollinisateurs sauvages et solitaires, mais elle est surtout beaucoup plus difficile à chiffrer que pour les insectes domestiques* »

Que peut-on faire ?

Aucune stratégie de lutte efficace n'a encore été trouvée. Plusieurs armes sont à l'étude : piège ciblé, oiseaux prédateurs comme la poule, plantes carnivores, parasites... On peut miser sur l'adaptation des abeilles : « *Avec le temps, et la sélection par l'homme (puisque la sélection naturelle n'intervient quasiment plus chez cette espèce domestique) de gènes naturels de résistance, l'abeille européenne devrait pouvoir renforcer ses stratégies de défense* », expliquent les chercheurs du Muséum national d'histoire naturelle. En attendant, la destruction des nids reste la méthode la plus efficace.

Que faire si l'on découvre un nid ?

Cette boule semblable à du papier mâché vous fait penser à un nid de frelon asiatique ? Ne vous en approchez pas. S'il est sur l'espace public, prévenez votre mairie. S'il est sur votre terrain, il faut faire appel à une entreprise chartée pour sa destruction. Elle interviendra quand le soleil est couché lorsque tous les frelons sont à l'intérieur. Puis après injection d'un puissant insecticide, elle devra impérativement retirer le nid vide : sinon les cadavres de frelons seront mangés par les oiseaux qui s'empoisonneront eux aussi.

Liste disponible : fredonidf.com
Référent Yvelines : eticalais@yahoo.fr
Essonne : bdollfus@laposte.net

Dois-je installer un piège dans mon jardin ?

Surtout pas ! : ces « pièges à frelons », à base de sirop de fruit, de bière et de vin, sont une fausse bonne idée. D'une part, ils ne sont pas efficaces : le taux de capture des reines fondatrices ne dépasse pas 2%. « *Et ils tuent énormément d'autres insectes, comme les pollinisateurs sauvages,* » précise François Hardy. Seuls les apiculteurs ayant subi une attaque sur un rucher peuvent mettre en place un piégeage « raisonné » et sélectif, entre juin et novembre.

Pour en savoir plus :

- **Le dossier très complet du Muséum national d'histoire naturelle : http://frelonasiatique.mnhn.fr/biologie/**
- **La carte de France des départements envahis : https://inpn.mnhn.fr > Frelon asiatique > Données sur la répartition**

Pollinisation : des milliers d'ouvriers

A côté de l'abeille domestique, il existe des milliers de pollinisateurs sauvages : abeille sauvage, syrphe, bourdon, papillon, cétoine dorée... Aujourd'hui, on constate une régression globale des pollinisateurs sur la planète, du fait de l'artificialisation des sols, de l'utilisation de pesticides, de la pollution et du changement climatique.

Des apiculteurs testent des grillages qui laissent passer les abeilles, mais empêchent le frelon de se jeter sur ses proies à l'envol

AGENDA

PARTICIPEZ À LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ ET CHANGEZ VOS HABITUDES DE DÉPLACEMENTS !

Le Parc naturel et ses partenaires vous proposent :

Du lundi 16 au dimanche 22 septembre

- Testez l'auto-stop organisé avec REZO POUCE : c'est pratique, convivial, sécurisé, écologique et ça rend service !

Plusieurs communes sur le territoire du Parc naturel ont mis en place ce dispositif pour les habitants Retrouvez la liste des communes participantes au dispositif REZO POUCE sur le site www.parc-naturel-chevreuse.fr et découvrez le programme des animations.

- Testez le vélo à assistance électrique pour vos déplacements quotidiens.

En partenariat avec l'Aiguillage, Maison du Tourisme et de l'Ecomobilité à St Rémy-lès-Chevreuse

Offre spéciale pour la location d'un vélo à assistance électrique à la semaine :

- 70€ la semaine + 1 place de stationnement vélo sécurisée gratuite du 16 au 22 septembre.
- 15€ le VAE à la journée au lieu de 20€

*offre réservée à toute personne ayant loué un vae à la semaine du 16 au 22 septembre.

Offre exclusive de parrainage* :

Parrainez une personne de votre choix et bénéficiez de 5% de remise sur des pièces détachées de vélo (réparé sur place) ou 5% de remise sur des accessoires de vélos vendus en magasin.

Chaque personne parrainée reçoit 5€ de remise sur la location d'un VAE à la journée.

Dimanche 15 septembre :

- Convergence à vélo sur le Parc naturel régional

En partenariat avec Mieux se déplacer à bicyclette et la ville du Perray en Yvelines. Gratuit ouvert à tous, il suffit d'être équipé de son vélo !

Mercredi 18 septembre :

- Animations pour petits et grands autour du vélo à l'AIGUILLAGE à Saint-Rémy-lès-Chevreuse => De 10h-17h
- Atelier démonstration-réparation vélo (transmission, crevaison, freinage...).
- Atelier vélo-école animé par Mieux se déplacer à Bicyclette
- Exposition sur la mobilité et les transports
- Test de vélos à assistance électrique et vélos pour petits et grands.

Vélo-smoothie : restauration sur place

Samedi 21 septembre :

- A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, enfourchez votre vélo pour découvrir les grands châteaux de la Vallée de Chevreuse

Durée : 10h-17h30

Balade en vélo à assistance électrique au départ de l'Aiguillage accompagnée par Fourchette et Manivelle à la découverte des grands châteaux de la vallée de Chevreuse.

Age minimum 15 ans

Tarif et inscription sur le site www.parc-naturel-chevreuse.fr

Dimanche 22 septembre :

Jeu de piste de 34 km à vélo à la découverte du patrimoine du Parc naturel. Résolvez les énigmes pour dénicher les trésors de la Vallée de Chevreuse. Plusieurs récompenses à la clé !

Age minimum 15 ans, niveau semi-sportif.

Retrouvez le programme sur :
www.parc-naturel-chevreuse.fr

AU PETIT MOULIN DES VAUX DE CERNAY

DÉCOUVRIR

Samedi 06 Juillet
Visite guidée sur les plantes sauvages comestibles et médicinales au Moyen-Age.

Samedi 21 Septembre • 15h
Dimanche 22 Septembre • 10h30

Samedi 05 Octobre • 10h30
Visite commentée sur les plantes sauvages comestibles et médicinales au Moyen-Age (gratuit).

Aurélie Erlich, guide conférencière

Mercredi 24 Juillet • 15 h

Jeudi 29 Aout • 15h
Atelier Jeunes Peintres en Herbe

Samedi 14 Septembre • 15h
Visite guidée familiale du site du Petit Moulin des Vaux de Cernay

Solen Boivin, guide de Parc

Samedi 13 Juillet • 14h30
Samedi 24 Aout • 14h30
Balade des Petits curieux sur le site du Petit Moulin

Dimanche 07 Septembre • 14h30
Balade des moulins
(qui avait été reportée).

Dimanche 25 Aout 14h30
Visite guidée du musée, inclue dans les tarifs d'entrée du musée.

Dimanche 22 Septembre • 11h30
Visite guidée du musée, dans le cadre des journées du Patrimoine. (gratuit)

Visite sur l'inventaire des moulins

Dimanche 22 Septembre • 15h -15h30
Visite guidée avce Sophie Dransart, autour de l'inventaire des moulins des Vaux de Cernay, dans le cadre des journées du Patrimoine

Pour toutes les animations, Petit Moulin, l'inscription est obligatoire (sauf mention spéciale) au moins 48h à l'avance.
Réservation et renseignements : petitmoulin@parc-naturel-chevreuse.fr ou 01 30 88 70 86

*Tarif : 5€/ adulte, 3 €/ enfant -12 ans (entrée au musée comprise).
Prévoir des chaussures de marche ou des bottes et des vêtements adaptés aux conditions météo.

Aurélie Erlich, guide conférencière

Mercredi 17 juillet à 14h30, enfant 6-12 ans.
Atelier « La mode vestimentaire au Moyen-Age ».
Comment s'habillait t'on? Quels sont les tissus utilisés ? Venez découvrir la mode au Moyen Age en réalisant un accessoire de mode. Tarif : 4 euros par enfant

Atelier « Blason au Moyen Age »
Jeudi 1er Aout à 14h30, enfant 6-12 ans.
A quoi servaient les blasons ? Qui les utilisaient ? Comment étaient-ils fabriqués ? La réponse à toutes ces questions, lors de cet atelier ou vous réaliserez votre propre blason. Tarif : 4 euros par enfant

Ateliers sur inscription.
Informations et réservation : escapadesdanslart-info@yahoo.fr ou 06 74 19 52 85

FestivAl'OUT

Saint-rémy-lès-chevreuse les 29, 30 et 31 août.

Le FestivAl'OUT valorise l'environnement, en s'appuyant sur les fondations de patrimoine et les lieux naturels du territoire : un évènement éco responsable et intergénérationnel avec des visites, des ateliers et une programmation variée :

Visites de la réserve avec le PNR, de la fondation de Coubertin et de la ferme de Coubertin / de la fondation Marta Pan - Wogenscky

Atelier jeunes : fresque et recyclage créatif / Parade d'ouverture / Spectacle danse et cirque / **Projection cinéma plein air** dans le jardin public : La La Land / La cuisine des auteurs – **théâtre et gastronomie.**

Concert Barber Shop Quartet musée Raymond Devos
Théâtre Fred Tousch Parc de la mairie

Programme : www.ville-st-remy-chevreuse.fr

Solen Boivin, guide de Parc

Petits curieux Maincourt
Samedi 20 juillet à 14h30
(gratuit)

Sur le sentier de découverte de Maincourt, foisonnement de vie animale et végétale au cœur du marais, doux murmure de la rivière, chaos de grès... Venez découvrir l'histoire du site, lieu de nature, modelé par la présence permanente de l'homme depuis le Moyen-Age. Un petit livret à compléter lors de la balade sera distribué aux enfants.
Durée 2h / Boucle 2 km
Spécial Famille (enfants + 6 ans)

Les Petits curieux découvrent la forêt en s'amusant (bois des Hauts-Besnières-)
Mercredi 28 août à 14h30
(gratuit)

Comment calculer la hauteur d'un arbre ? Qu'est ce qu'une coulée ? Quels sont les indices de présence d'animaux ? Comment peut-on se repérer en forêt... ? Cette balade permettra aux petits et même aux grands de mieux connaître la forêt de Rambouillet (surnommée la forêt des 3 «ch»), dernier morceau de l'antique forêt d'Yveline. Un petit livret à compléter lors de la balade sera distribué aux enfants.
Durée 2h / Boucle 2.5 km
Spécial Famille (enfants + 6 ans)

Forêt et clairière autour de Gambaiseuil
Dimanche 25 Août

Entre la clairière dont l'origine remonte au XIIe siècle et la forêt aux ambiances variées, une balade à la découverte des richesses naturelles de Gambaiseuil : espèces protégées, arbres remarquables, prairies pâturées par des vaches écossaises autour du charmant village de Gambaiseuil.
Boucle de 5 à 6 km
Public : adultes, enfants + 10 ans

Chantiers jeunes d'été

Etudes et Chantiers Ile de France (ECIDF) et le Parc naturel régional de la Haute vallée de Chevreuse (PNR) organisent depuis plusieurs années des chantiers internationaux de bénévoles pour mettre en valeur des sites patrimoniaux et naturels. Prochains stages de 15 personnes :

- **du 17 au 31 Aout 2019, aux Molières (91)**

Interventions aux Molières et de Bonnelles.

- **du 07 au 21 aout 2019, à Jouars Pontchartrain.**

Interventions à Jouars-Pontchartrain et Galluis.

Journées du patrimoine 21 et 22 septembre

Et si vous veniez découvrir sur le terrain les sites sur lesquels des actions de préservation ont été réalisées : des restaurations, des inventaires, des mises en valeurs, des chnatiers participatifs, des changements de destination... le parc vous invite à aller à la rencontre de ces initiatives qui rendent le patrimoine vivant encore aujourd'hui et contribuent à la beauté et à la vitalité du territoire.

La réserve naturelle de Bonnelles, en fête le 6 juillet dernier avec des visites, des expositions et la projection en plein ait de la Terre vue du Coeur

Acteurs de l'environnement

L'un des grands thèmes retenus pour les Assises nationales de la Biodiversité qui se sont déroulées tout récemment à Massy était la maîtrise de l'urbanisation pour limiter la consommation des terres agricoles et des espaces naturels. Une question majeure d'aménagement du territoire.

Fort d'une expérience de plusieurs décennies en raison de sa proximité avec le cœur de l'agglomération parisienne, notre Parc a été invité à y participer pour présenter la large panoplie de moyens, souvent précurseurs, qu'il met en œuvre pour protéger et mettre en valeur son territoire au bénéfice de tous les habitants de l'Île de France.

Vers les jeunes, le Parc a renforcé sa vocation éducative et ses actions de sensibilisation en partenariat avec l'Education nationale ont touché près de 2500 élèves. Cet été, comme chaque année, des jeunes volontaires venus parfois du bout du monde participeront aux deux chantiers organisés par le Parc au profit de nos communes.

Le Parc a décidé de rénover la « maison de fer », un gîte d'étape insolite pour les randonneurs à deux pas du Domaine de Dampierre. Construit au tout début du XXème siècle, cet édifice, ancêtre de la maison préfabriquée, est intégralement bâti en métal. Après plusieurs décennies de bons et loyaux services, il est temps de lui redonner une nouvelle jeunesse pour garantir sa pérennité et mieux accueillir les randonneurs qui fréquentent nos chemins notamment le GR11.

Fin juillet, la dernière étape du Tour de France partira de Rambouillet et traversera une nouvelle fois la vallée de Chevreuse. L'occasion de participer à un bel évènement sportif et de découvrir notre territoire vu du ciel. Les amis du cheval ne seront pas en reste puisque l'Equirando se déroulera début août au Haras des Bréviaires.

Ce numéro d'été de l'Echo du Parc témoigne de la vitalité et de la richesse du territoire du Parc.

Il vous invite à porter un regard neuf sur votre environnement, un environnement dont vous n'êtes pas seulement un usager mais aussi un acteur.

Yves Vandewalle, Président du Parc naturel régional

Escapade gourmande

Beaucoup de fermes et de producteurs locaux se sont retrouvés le 30 juin dans le domaine de Coubertin pour une escapade gourmande. Elle a attiré de nombreux visiteurs satisfaits de trouver sur un même marché tout ce que la région compte de bons produits locaux. l'événement était porté par le rotary club de la vallée de Chevreuse.

Le Parc a apporté son soutien et était aussi présent pour parler plantes sauvages comestibles, visites et balades à faire dans la région.

Directeur de la publication :
Yves Vandewalle. Comité de rédaction, présidé par Guy Poupart :
J. Bonnisseau, S. Nicola, A. Rapharin, JM Allirand, J. Havel, Y. Gounod C. Giobellina.
Rédacteur en chef : V. Le Vot.
Pour l'équipe du Parc : M. Doubre, A. Robinet, S. Dransart, F. Hardy, C. Gaudin, Betty Houguet Maquette : e.maginere, Alain Junguené
Photographie : couverture, JF Humbert, O. Marchal, L. Leca, M. Doubre, Phileas photos, J. Tisseront, Delicatessen Studio.
Impression : Imprimerie Mordacq sur papier 100% recyclé PEFC
Parc naturel : 01 30 52 09 09
v.levot@parc-naturel-chevreuse.fr

Une école de 2 300 enfants !

Rassurez-vous, l'école du Parc n'est pas un établissement géant, mais juste le petit nom donné aux interventions du Parc dans les écoles des 53 communes. Au cours de l'années, les animateurs montent des projets avec les enseignants autour des ressources locales : l'eau, le patrimoine, les milieux naturels, les producteurs du terroir, l'énergie ; ils vont réaliser alors des animations sur mesure pour que les élèves apprennent à observer ce qu'ils ont autour d'eux, à comprendre, pour demain mieux préserver ces ressources précieuses. 2 300 enfants ont pu bénéficier de ces interventions, séjours et activités. Une restitution a eu lieu en juin sous forme d'exposition avec les productions de 23 de ces classes au domaine d'Ors à Châteaufort.
Si vous êtes candidats pour l'an prochain, demandez le programme sur www.parc-naturel-chevreuse.fr

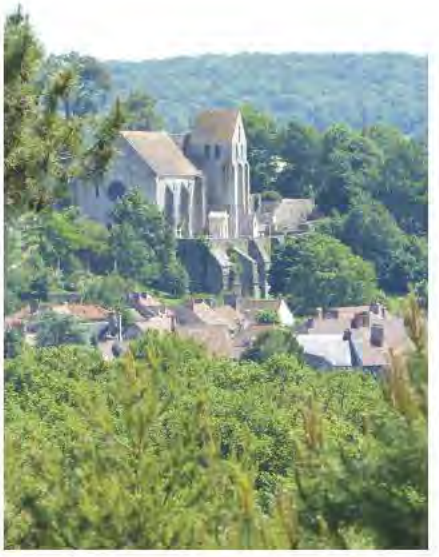

Cinq balades POUR UN paysage

Dans les 10 communes des versants de la Rémarde, on a parlé paysage : sous forme de balades, d'ateliers ou de photos, les habitants étaient invités à d'abord prendre conscience de la qualité des paysages et de la biodiversité environnantes et des pressions qui pèsent sur leur préservation. Leurs impressions, attentes ou craintes vont nourrir le travail de réflexion avec les élus pour définir des perspectives d'évolution concrètes et des propositions d'actions. Le but à terme est de préserver des paysages vivants et de qualité pour le futur, en s'engageant dans la transition écologique.

Déjeuner
sur l'herbe

Les peintres de plein air se sont amouraché des vaux de Cernay au 19e siècle et ont lancé un genre qui sera ensuite amplifié par les impressionnistes : l'étude de la nature, des paysages et de la lumière. Le pique-nique des peintres paysagistes qui avait lieu le 23 juin au Petit moulin des vaux de Cernay a rendu hommage à cette tradition en réunissant des peintres sur le motif, des saynètes liées aux tableaux célèbres de l'époque, un bal costumé et bien-sûr, un déjeuner champètre au bord de l'eau. Si vous avez râté cet événement, rendez-vous l'an prochain à la même période.
www.parc-naturel-chevreuse.fr

Dites-nous
ce que vous mangez, nous vous dirons... merci !

Où faites vous vos courses d'alimentation ? Êtes-vous consommateurs de produits locaux, bios ? Comment améliorer votre alimentation dans les années à venir ?
Contribuez, en tant que consommateur à la grande étude conduite par le Parc naturel de Chevreuse, la bergerie nationale et la chambre d'agriculture. C'est en effet la phase diagnostic du projet alimentaire territorial sud-Yvelines. Vous pouvez répondre à notre questionnaire en ligne et ainsi exprimer vos attentes en matière d'alimentation et d'offres à développer. www.parc-naturel-chevreuse.fr

Inventaire
Engoulevent

Les naturalistes du Parc ont réalisés les premiers inventaires nocturnes de l'Engoulevent, cet oiseau protégé que l'on trouve dans les landes du Parc au coucher du soleil et qui avale de grandes quantités d'insectes en plein vol, en ouvrant son très large bec (d'où son nom)
Spécialistes et amateurs ont participé à cette opération de comptage, basée sur l'écoute du chant Les résultats permettront ensuite d'évaluer l'état des populations et donc la qualité du milieu naturel

Assises nationales de la Biodiversité

C'est un rendez-vous national qui a réunit en juin 2019 à Massy des élus, des agents de l'État, des techniciens et gestionnaires d'espaces naturels, des chercheurs, entrepreneurs et associatifs... Tous venaient chercher au cours de ces journées des informations, partager des outils et des bonnes pratiques pour répondre aux défis de la reconquête de la biodiversité.
Le Parc naturel de Chevreuse à contribué à cet événement à la fois par des visites de terrain et une conférence autour de la maîtrise de l'urbanisation, comme outil de préservation des espaces naturels. Une démarche exigente saluée par les participants et dont on mesure l'efficacité à la lecture des cartes du territoire.

Défi zéro déchet

Lancez-vous !

De septembre à décembre, l'ALEC propose à des foyers volontaires un défi (presque) zéro déchet pour réduire le volume de ses poubelles tout en faisant des économies. Pas besoin d'être un expert ou de se mettre la pression, l'ALEC mettra en place des ateliers, des échanges pour que chacun progresse à son rythme et trouve les trucs et astuces adaptés à son mode de vie.

Pour vous inscrire et tenter l'aventure : zerodechet@alesqy.org

VILLAGES FLEURIS C'EST PAS SEULEMENT JOLI

par Sophie Martineaud

Le concours Villes et Villages fleuris ne récompense pas simplement un fleurissement esthétique. Il s'inscrit **dans une démarche à long terme** *et une prise en compte environnementale. Vivaces et arbustes plutôt que plantes annuelles, diminution de l'arrosage, paillage, autant de pratiques durables qui font partie des critères de notation.*

Laisser des espaces où, sans semer ni entretenir, la végétation exprime toutes ses couleurs !

« *Dans le cadre de notre label, nous menons des actions de sensibilisation à la flore et à la faune sauvages, en faveur de la préservation et de la diversité des milieux, zones humides, prairies fleuries, etc* » détaille Thibaut Guyon, chargé de projet d'écologie urbaine aux Villes et Villages Fleuris (VVF). « *Par exemple, chaque année une thématique est à l'honneur avec un trophée à la clé : fleurir les pieds de murs, embellir sentes et chemins, accueillir la nature dans les rues, inviter la biodiversité dans les espaces publics, renaturer les cimetières* ».

Les bonnes pratiques écologiques

Le savoir-faire des communes en matière de gestion alternative de l'eau ou en faveur des ressources naturelles, de limitation et valorisation des déchets verts, de mise en valeur du patrimoine bâti, autant de compétences évaluées par le label. « *La démarche Villes et Villages fleuris incite les communes à entretenir des espaces plus sauvages, moins domestiqués, fauchage raisonné par exemple* », explique Marion Doubre, chargée de mission Paysages au PNR « *ce qui rejoint les préconisations du Parc*». A la demande des communes la paysagiste et les botanistes du Parc peuvent réaliser des études puis proposer des solutions d'aménagement paysager, des choix d'espèces locales et écologiques, et conseillent sur les techniques et les outils les plus fonctionnels.
En outre, le label prend en compte la mise en place d'une

communication régulière auprès des habitants, l'organisation d'événements à vocation sociale et pédagogique, fête des plantes, ateliers jardinage, animations auprès des scolaires, création de jardins familiaux.

C'est la Région Ile-de-France qui décerne les récompenses : de une à 5 fleurs de VVF. De son côté, le département des Yvelines attribue aux communes de 1 à 5 pétales, une sorte de « prépa » avant d'accéder à la 1ère fleur. Ainsi, la commune de La Queue-lez-Yvelines a gagné 4 pétales en 2015. « *Progressivement, nous avons remplacé les plantes annuelles par des vivaces, en choisissant des espèces au fleurissement réparti dans le temps* » raconte Jean-Michel Allirand, adjoint . Prairies fleuries ici et là, paillage autour de l'église, citernes enterrées pour récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage, toutes les idées sont bonnes en faveur du développement durable. « *La récompense obtenue est une vraie reconnaissance pour le travail de nos agents techniques* » souligne J-M. Allirand.

Reconnaissance pour les jardiniers

A Magny-les-Hameaux, depuis le passage au Zéro Phyto en 2009, on pratique les prairies fleuries, le fauchage tardif, mais aussi le broyage des sapins de Noël et le don de fleurs aux habitants ; Résultat : une première fleur en 2016. A ce jour, 7 communes du Parc sont labellisées VVF, Raizeux, Magny-les-Hameaux, Auffargis, les Essarts, Rambouillet, Chevreuse et Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Les vivaces : moins gourmandes en eau et en entretien, mais tout aussi colorées

Un jardinier modèle

Lorsque Eugène Dauher, agent technique de Raizeux, vous emmène à travers les rues de son village, il arpente les allées de son jardin. « *Il y a quelques années, la commune a décidé de passer en Zéro Phyto, alors on s'est mis à la page* » raconte-t-il tout sourire. Mais l'aventure ne s'est pas arrêtée là, puisque dans la foulée, la commune s'est engagée dans la démarche Villes et Villages Fleuris. Le centre bourg est là pour en témoigner avec son étang bucolique. Alentours, un vaste espace champêtre au bord duquel se côtoient avec bonheur mairie, école, micro-crèche, bibliothèque et salle polyvalente. Ici, un tas de bois pour attirer insectes, oiseaux et hérissons, là une friche pour les familles de canards et plus loin, un tas de terreau déposé par Eugène après les tontes « *à destination des familles pour leur jardin et même des enfants, qui viennent y chercher des vers pour la pêche* ».

3 pétales en 2016, puis 4 en 2017 et surtout le Prix du Jardinier pour Eugène Dauher, récompensé pour son dynamisme, son enthousiasme et son travail remarquable. Au fil des sentes et chemins, aux bordures joliment végétalisés, le jardinier note ici un massif à retailler, là les hautes herbes qu'il faudra bientôt débroussailler. « *Même si je suis seul à entretenir les espaces verts, je ne travaille qu'à la binette et à la cisaille C'est une organisation à trouver* ».

Le cimetière n'est pas en reste. Les allées sablonneuses ont été semées d'un tapis vert qui couvre et ne pousse pas trop vite. « *Quand c'est possible, je laisse des petits coins en herbe, c'est joli, on revoit des fleurs sauvages qui avaient disparu, et des insectes comme les nymphes, les coccinelles, les papillons, les sauterelles et les criquets* ». Oh bien sûr, ces changements font des mécontents. « *On vient me dire que le cimetière n'est pas bien entretenu Tant pis, je les laisse dire* ». Eugène quant à lui n'a pas oublié l'odeur toxique des produits utilisés il y a quelques années où l'on pratiquait ce qu'il appelle « *la politique de la terre brûlée* ». Et de conclure : « *Finalement, c'est profitable pour tout le monde, à commencer pour les enfants, non ?* ».

QUAND LES CIMETIÈRES SE FONT JARDINS

Grosrouvre : pancartes et visites du cimetière et des tombes anciennes pour valoriser la gestion naturelle

La Queue-lez-Yvelines : un gazon écologique à croissance lente et des prairies fleuries

L'objectif Zéro Phyto a poussé certaines communes à revoir entièrement l'aménagement de leur cimetière pour optimiser le temps de travail des agents communaux. Les cimetières y ont gagné un nouveau visage, moins minéral, plus verdoyant.

« *Conjointement à notre participation aux Villes et Villages Fleuris, nous avons décidé de "renaturaliser" le cimetière* » explique Jean-Michel Allirand, adjoint à l'environnement de la Queue-lez-Yvelines. Plutôt que de chercher à tout prix à désherber, la commune a enherbé les allées engravillonnées, en préservant un sol suffisamment compact pour le passage d'engins lourds. « *Un mélange à base de fétuque ovine, sorte de gazon écologique à croissance lente caractéristique des Causses, et de trèfle pour fixer l'azote* ». En complément, plusieurs parcelles ont été semées de prairies fleuries à base de fleurs locales 100% horticoles .

tenir le cap et expliquer

« L'essentiel est de bien communiquer dès le départ auprès des habitants d'autant qu'il faut une année complète pour que cela prenne forme » insiste J-M Allirand. « Il faut tenir le cap » confirme Mélanie Lassus, élue de Grosrouvre. « Pour cela, nous avons eu l'idée d'installer des petites pancartes, dans l'esprit d'un jardin des simples, pour visualiser les plantes à venir ». Il y a 2 ans, cette élue a eu l'idée d'un « jardin-cimetière, une sorte de jardin en mouvement selon l'idée de Gilles Clément, où l'on s'adapte autour de l'existant ». En résumé, laisser s'exprimer ce qui pousse naturellement et remplacer ce qui ne convient pas. « On en a profité pour mettre en valeur des tombes anciennes constituant un patrimoine à préserver et restaurer un vieux mur transformé en columbarium ». Et le 19 mai dernier, la commune de Grosrouvre a participé au Printemps des Cimetières, avec 4 visites commentées sur des thématiques différentes.

A Auffargis, on laisse les lichens se développer, en complétant par des retouches d'herbe endémique. A Choisel, le cimetière a été enherbé en 2015, la couche superficielle de gravillons a été enlevée et le sol a été fertilisé par mycorhization. Même les plus pessimistes des habitants ont été surpris par ce tapis verdoyant stable par tous les temps et qui ne nécessite que 3 ou 4 tontes par an. Ailleurs, des plantes vivaces et des tapis de sédum qui offrent un parfait couvre-sol. « On laisse le lierre courir entre les tombes, ce n'est pas un parasite, au contraire c'est un excellent garant de biodiversité » confirme Frédéric Montégut, adjoint responsable des travaux sur Choisel. Ici et là, cette nouvelle forme de gestion confère plus de responsabilité à l'agent technique en charge du cimetière. « Désormais, il crée son jardin, il observe, fait des choix, conserve telle plante, supprime telle autre » constate Mélanie Lassus.

A Choisel : un sol fertilisé par mycorhization (Symbiose entre un champignon et une plante pour améliorer qualité et rendement

Auffargis : herbes et lichens ont la part belle

UN REGARD JEUNE SUR LE TERRITOIRE

A travers des ateliers d'écriture animés par un journaliste, des jeunes du Parc naturel de Chevreuse ont raconté comment ils vivent dans cette région, ni tout à fait urbaine, ni totalement rurale. On y découvre des histoires universelles d'adolescents, et néanmoins des spécificités liées à notre environnement qui cassent l'image des jeunes en milieu péri-urbain.

par Sophie Martineaud

En 2018, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, cherchait un espace d'accueil pour une résidence de journalistes dont l'ambition est l'éducation aux médias et à l'information en territoire rural. Le Parc naturel l'a alors mis en contact avec Le Lieu, un espace de création artistique bouillonnant situé à Gambais. Les ateliers ont pu démarrer.

C, comme clichés

« *A Rambouillet, les gens se baladent à cheval, sont dirigés par un roi et mangent du foin Enfin, ça c'est ce que pensent les Parisiens !* » ironise Baptiste, 15 ans, qui est las des clichés sur la campagne. Et de vanter son environnement où l'on trouve réunis « *la forêt, un cinéma, un centre commercial, le troisième plus grand lycée de France et même un étang avec une plage* ».

Baptiste fait partie des 80 jeunes ayant adhéré à ce projet d'écriture qui s'est déroulé de février à avril dernier. Au total, 4 groupes avaient été constitués pour représenter la diversité sociale et scolaire : une classe de première L du lycée Jean Monnet (La Queue-lez-Yvelines) et sur Rambouillet une classe de seconde du lycée Bascan, des jeunes du foyer de l'Usine à chapeaux et des migrants mineurs résidant au centre de formation Le Notre de Sonchamp.

L'objectif : laisser la parole aux jeunes pour qu'ils expriment leur rapport aux espaces, à la nature, à l'urbanisme. Chacun des groupes a planché en ateliers avec le journaliste Lucas Roxo. Un travail d'édition et de médiatisation des contenus recueillis a accompagné le projet, en partenariat avec des médias nationaux, notamment Libération, Le Monde, et Konbini.

« *Certes on est loin de la zone blanche DIEU MERCI, mais mes voisines meuglent Je vis dans un pavillon avec jardin C'est très tranquille Trop tranquille* » résume Marine, 16 ans, pour évoquer son quotidien.
Mélina de son côté, ne parvient pas à s'adapter : « *Un jour je repartirai en ville Je n'habiterai plus à la campagne* ».

I, comme isolement

Définitivement, à 18 ans, elle trouve qu'elle est trop dépendante de ses parents, que les relations humaines sont difficiles dans ce milieu confiné et les petits boulots d'étudiant inaccessibles.

Pourtant, surprise : un certain nombre des jeunes interrogés aiment cet entre-deux ni vraiment ville, ni vraiment campagne. « *J'habite dans un trou paumé mais en réalité je m'y plais bien* » raconte Paul tandis que Noella ressent son village comme un cocon : « *Ça fait partie de moi* ». Il y a aussi Niels qui enfonce le clou : « *Le Perray est magique, ou pourquoi je n'échangerai mon bled contre Paris pour rien au monde* ».
Le journaliste Lucas Roxo y a rencontré des jeunes qui ne sont pas plus attirés que ça par les grands centres urbains : « *On y trouve des histoires universelles d'adolescents, parfois difficiles ( ) mais toujours la même priorité, celle d'avoir des copains pour partager jeux et activités* ».

ou comme intégration

Il y a quelques années, Sama est arrivée d'ailleurs, « des cités ». Les premiers temps, elle est la seule fille noire de l'école. Elle découvre que ses nouveaux amis vont au théâtre, emploient un vocabulaire qui n'est pas le sien, bref se sent un peu bête. Elle ne retrouve pas ici le multiculturalisme des quartiers populaires, elle s'amuse de ces jeunes qui s'essaient au parler des cités, ponctué de « wesh » et de « trucs ». Et pourtant, elle apprécie cette forme d'émulation, ce décalage qui la pousse à se cultiver. Anaëlle est poète et raconte sa révélation lorsqu'un beau jour, elle lève les yeux sur ce qui l'entoure : «*En pleine nature, j'ai ouvert les yeux et éteint mon portable* ».
Quant aux jeunes migrants hébergés au cœur de la forêt à Sonchamp, ils ne s'attendaient pas à ce grand saut entre Paris et la campagne française. Ces jeunes venus de loin qui n'avaient jamais vu un chevreuil ou un sanglier, apprivoiseront simultanément la faune sauvage et la population locale...

M, comme mobilité

On s'en doute, le problème de la mobilité est récurrent, voire omniprésent. « *Quand je sors, c'est plus que des galères: c'est de l'organisation* » s'exclame Lucie. Il faut souvent solliciter les parents, ce dont on se passerait bien : « *J'ai deux galères pour m'évader de ma campagne : les transports et ma mère* » s'insurge Malaurie qui habite un hameau perdu.
Et pourtant, ici encore, certains y voient un atout. Antonin vit son trajet quotidien en TER entre Rambouillet et Epernon « *comme un voyage dans les classes sociales, en fonction des stations, des horaires . Ça commence par Rambouillet, Gazeran et Epernon, quartiers chics, populations en costards et tailleurs bien coupés, pour finir à Maintenon et son petit côté campagne française* »
Il y a aussi les contes de fées qui finissent bien, grâce aux transports justement. « *Dans mon village, sans se mentir, il n'y a clairement rien* » songeait Romane à propos d'Orphin. Et puis, un jour, surprise, dans son bus scolaire, « *un beau gosse qui sent bon [ ] au visage fin avec des beaux yeux* » et le début d'une jolie histoire d'amour. « *J'ai commencé à aimer là où j'habitais* »
Le journaliste Lucas Roxo a ensuite rassemblé tous ces récits dans un livret. Et le 6 juillet dernier, les jeunes auteurs se sont retrouvés au Lieu pour une restitution de leurs productions. Le tout mis en scène avec les contributions d'artistes musiciens, plasticiens et comédiens du Lieu.

Une résidence de journalistes pour éduquer aux médias et à l'information, animée par l'association « Zone d'Expression Prioritaire » (www.la-zep.fr)

AU CHAUD SANS CHAUFFAGE, AU FRAIS SANS CLIMATISATION

Vivre dans notre région avec tout le confort moderne dans un logement qui n'a pas de chauffage, ni de climatisation, ça semble difficile à croire… Pourtant c'est le choix écologique qu'ont fait Hélène Le Sueur et Philippe Joyez en 2011, en se lançant dans la construction de leur habitation à Bures-sur-Yvette, selon le principe de « maison passive ». Sept ans plus tard, l'expérience est concluante et a de quoi faire taire les sceptiques, mais aussi pâlir d'envie tous ceux qui suivent de près leurs factures d'énergie !

○ *par Virginie Le Vot*

Les vertus d'une maison passive sont peu connues : « *il y a encore des collègues qui ne nous croient pas lorsqu'on leur dit qu'on dépense 50 euros par an pour le chauffage* » s'amuse Philippe. « *Même nos parents redoutaient au début du projet qu'il fasse froid chez nous* » ajoute Hélène... Et pourtant les résultats sont là ! Le couple a tenu à jour des tableaux de suivi des dépenses, et des consommations. « *Un réflexe lié à nos professions scientifiques sans doute, mais pour nous l'un des aspects les plus exaltants dans cette aventure, c'était d'analyser les chiffres, de faire les calculs de performance, de confronter les modèles théoriques à la réalité* » admettent-ils. Grâce à ce recueil de données, ils peuvent mesurer facilement le surinvestissement à la construction, les économies réalisées en fonctionnement et donc le bénéfice global de cette maison passive (voir encadré). Mais la première des réussites est d'abord de l'ordre du ressenti. « *Il fait toujours bon chez nous, même lorsque dehors la température est négative* » constate Hélène. « *Il nous arrive même en hiver de devoir ouvrir la fenêtre pour ne pas avoir trop chaud On ressent une douceur constante et homogène d'une pièce à l'autre, c'est très agréable Et l'été, sans climatisation, la maison reste fraîche.* »

Une technique qui marche

« *La seule vraie contrainte que nous ayons rencontrée au cours du projet, c'est de trouver des prestataires aguerris à cette technique* » précise Hélène. Car si le concept est simple, la mise en œuvre est exigeante : la couche isolante doit être parfaitement étanche à l'air, ce qui implique de ne pas percer de trous dans cette enveloppe pour passer les gaines. Il faut donc anticiper tous

Cette maison a gagné le Concours de la Maison économe 2018, organisé par l'Agence Locale pour l'énergie et le climat Ouest Essonne. Pour participer à l'édition 2019 Yvelines /Essonne, rendez-vous jusqu'à la mi-septembre sur www.parc-naturel-chevreuse.fr

les passages des conduits de plomberie et d'électricité et une bonne coordination des corps de métiers de la part du constructeur. Mais il est probable que si cette norme de construction devenait la règle en France, les professionnels du secteur s'adapteraient, apprendraient. Ils gagneraient en expérience et feraient des économies d'échelle sur les matériaux. Le coût à la construction baisserait et on trouverait plus facilement des constructeurs qualifiés.

la règle un jour ?

Qu'elles soient HQE, bioclimatiques, basse consommation ou passives, les constructions conçues dès l'origine pour se passer de chauffage restent encore très minoritaires par rapport au secteur global de la construction neuve. Alors que ces techniques ont prouvé leur efficacité, ont un excellent bilan carbone et peuvent être mises en œuvre par des professionnels locaux, elles tardent hélas à s'imposer comme la norme de toute construction en France. Rappelons qu'à l'échelle nationale, chaque année environ 44 % de la consommation énergétique provient de l'habitat résidentiel et tertiaire (source ADEME). Pourtant l'énergie la plus propre et qui préserve les ressources, c'est bien celle que l'on ne consomme pas ! La maison qui n'a pas besoin de chauffage est une évidence qui devrait s'imposer à terme.

Bilan énergie, dépenses et économies

- Zéro chauffage : il y a bien un petit radiateur électrique dans le salon, mais il ne fonctionne presque jamais, seulement les jours d'hiver très froids et sans luminosité. Quand on sait que le coût des énergies ne cesse d'augmenter, pouvoir se passer de chauffage est déjà économique aujourd'hui mais le sera encore plus demain !
- Le coût de cette construction est de 1 200 euros TTC au m² (pour une surface de 130 m², sachant que la famille a réalisé elle-même les sols, les revêtements et l'installation de la cuisine et des sanitaires). C'est donc un léger surcoût par rapport à une construction classique. Très vite amorti, si on le rapporte aux économies sur le chauffage.

La famille voulait aller plus loin encore dans la préservation des ressources, elle a ajouté d'autres équipements écologiques :

- 75% de l'eau sanitaire est chauffée par les panneaux thermiques,
- 63% de la consommation électrique provient des membranes souples photovoltaïques (50 m²),
- 50% de l'eau consommée dans la maison provient de la cuve qui récupère les eaux de pluie. Elle est utilisée pour les toilettes et le lave linge.

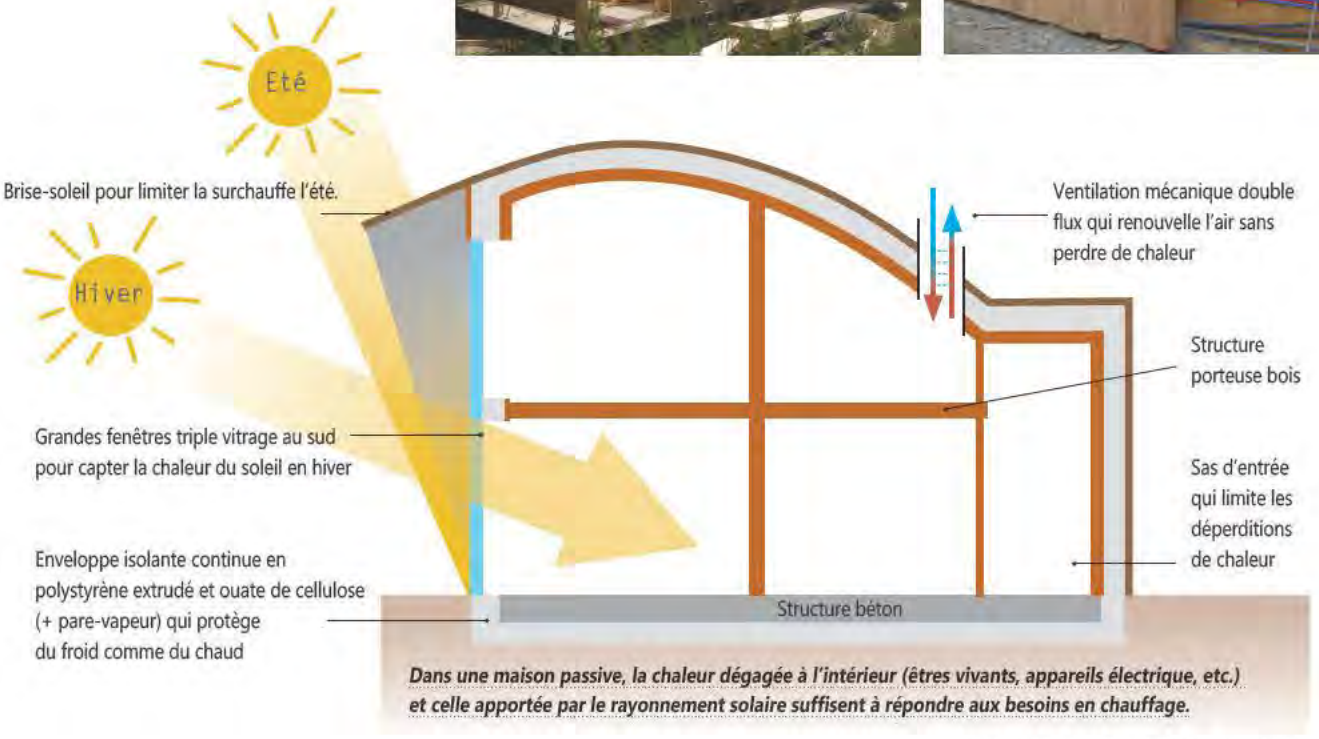

Dans une maison passive, la chaleur dégagée à l'intérieur (êtres vivants, appareils électrique, etc.) et celle apportée par le rayonnement solaire suffisent à répondre aux besoins en chauffage.

ET SI ON MONTAIT ICI UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE COLLECTIVE ?

Dans un contexte d'urgence climatique et de nécessaire réduction des énergies fossiles, le Parc lance le projet de centrale photovoltaïque collective : il va rassembler des habitants, des collectivités et des entreprises souhaitant produire leur « propre » énergie (dans les deux sens du terme) !

par Sophie Martineaud

Pour accompagner la transition énergétique, le Parc naturel régional de Chevreuse encourage le développement des énergies renouvelables, notamment solaire. Pour ce faire, trois types d'appui sont déployés :

Il y a d'abord, la réalisation d'un cadastre solaire qui va identifier et analyser toutes les toitures et permettre de connaître les potentiels de production solaire de chacun. Ce cadastre sera consultable en ligne à la rentrée 2019.

Le Parc accompagne aussi les projets de grandes toitures (collectivités, entreprises, hôpitaux, agriculteurs). Il aide à identifier les potentiels solaires et à envisager des installations adaptées, avec le soutien d'une commune, d'un tiers investisseur ou d'un projet participatif.

Dernier volet de l'action du Parc, la mise en place d'une centrale photovoltaïque collective qui réunira habitants et collectivités intéressés.

Vous voulez en savoir plus ?
01 30 52 09 09
photovoltaique@parc-naturel-chevreuse.fr

Des panneaux solaires citoyens

Depuis quelques années, des projets citoyens voient le jour un peu partout en France. En 2012, une association se crée dans la région de Caen pour monter un projet de production d'énergie renouvelable, en mobilisant habitants, associations, entreprises, collectivités et élus. L'association prend le statut de SCIC Société Coopérative d'Intérêt Collectif. Accompagnée par une autre société de financement participatif, Energie Partagée, la coopérative ouvre l'investissement du projet à tous. Il permettra l'installation de toitures solaires sur 3 écoles communales. Quelques années plus tard, les résultats dépassent les prévisions.

En région Rhône-Alpes, 5 PNR ont initié la création de Centrales Villageoises associant citoyens, collectivités et entreprises locales pour développer les énergies renouvelables. Ainsi, la SAS VercorSoleil qui compte une centaine d'associés et s'étend sur 6 communes a mis en service son 25e site photovoltaïque fin 2018.

Plus près de chez nous, certes l'ensoleillement est moindre, mais les initiatives se multiplient. Par exemple, une coopérative citoyenne a été créée en mars dernier par

Une coopérative près de Caen a financé des panneaux photovoltaïques sur le toit de 3 écoles

NOS Toits PRODUCTIFS

l'association EnerCitY78 avec le soutien de la ville de La Verrière, pour l'installation de panneaux solaires sur les toits des bâtiments communaux.

« *Dans notre région aussi, il est possible de créer un projet similaire Nous avons déjà organisé trois réunions pour amorcer une dynamique avec les habitants et les collectivités La forte participation et les nombreuses questions très concrètes posées aux différents intervenants, Energie Partagée IDF, Les Agences Locales de l'Energie et du Climat de St-Quentin-en-Yvelines et Ouest Essonne, l'association Enercity 78, tous ces signes montrent qu'il y a un réel intérêt pour cette centrale collective* » constate Frédérique Zerafa, chargée d'études développement économique au Parc. Il s'agira de monter une véritable coopérative d'énergie où les participants pourront prendre en main leur production, tout en mutualisant les compétences, les coûts et les démarches.

Toitures et bonnes volontés

Ils pourront contribuer de plusieurs façons. La première c'est de donner de leur temps pour aider à la création de cette structure, en fonction de leurs savoir-faire. Ils pourront aussi mettre à disposition leur toiture (pas de surface minimum mais un certain nombre de critères sont à étudier). Enfin, ils pourront participer financièrement (pas non plus de montant minimum). Différents groupes de travail vont plancher sur le modèle économique, le domaine juridique, la recherche de toitures, la communication avec les conseils et l'expertise des partenaires énergies engagés aux côtés du Parc. Cet accompagnement passe aussi par la mobilisation des subventions qui pourraient réduire le coût des opérations.

Il faut en moyenne compter 1 à 2 ans pour mettre en œuvre un projet citoyen. Généralement, une première association constituée se charge de créer une société de projet (SAS, ou Société coopérative) qui portera les études, les investissements et la gestion de la centrale. Il s'agit d'une entreprise dont le capital est majoritairement détenu par les citoyens (habitants et collectivités). Chacun participe à la mesure de ses moyens et la somme des investissements détermine la surface de panneaux solaires. L'électricité produite est soit réinjectée dans le réseau, soit utilisée en autoconsommation selon les options choisies.

Recyclables et plus performants

Avec les recherches qui vont encore faire évoluer les technologies pour améliorer la productivité et diminuer les coûts d'installation, tous les feux sont au vert ! Les progrès notoires en matière de recyclage des panneaux solaires sont aussi encourageants. Ainsi, l'éco-organisme PV Cycle France se dédie au recyclage des panneaux usagés avec 94,7 % de valorisation. Elle poursuit ses investigations pour réduire au maximum l'impact environnemental.

L'objectif de cette centrale photovoltaïque collective, c'est bien de réunir les contributions et les compétences pour produire une énergie décentralisée et propre. Une démarche à combiner bien sûr avec la limitation de la consommation, car c'est encore le plus rapide moyen de réduire notre bilan carbone.

DES MOUTONS DANS LES CULTURES DE CÉRÉALES !

L'idée de lacher des moutons dans un champ de céréales pourrait sembler aussi risqué que d'inviter un renard dans un poulailler ! Et pourtant depuis l'hiver dernier, les moutons de Philippe Lequeré sont emmenés pour pâturer dans les céréales de Thomas Lafouasse, pour le plus grand bonheur des cultures, des animaux et des deux agriculteurs.

par Hélène Binet

« *J'avais des problèmes techniques, des plantes spontanées qui poussaient dans les germes de la luzerne, commence d'emblée Thomas Lafouasse, céréalier bio et maraîcher sur 330 hectares à Pecqueuse Étant pas mal informé sur l'agroforesterie, cette technique qui consiste à associer cultures et arbres voire élevage, je me suis dit : allons-y, tentons, confions le travail de désherbage à des moutons !* » Thomas contacte alors Philippe, éleveur à la ferme de la Noue à La Celle-les-Bordes et lui propose le marché suivant : plusieurs mois de nourriture à l'œil pour ses bêtes en échange d'un pâturage tournant. Banco, l'aventure démarre le 12 novembre 2018.

Association gagnante

« *Au début, je suis venu avec 30 moutons, explique Philippe qui a organisé une transhumance à pied un peu folklorique pour parcourir les 8 km qui séparent les deux exploitations Ils étaient perdus dans cette grande plaine Chez moi ils ont l'habitude des collines et des forêts Il a fallu mettre du monde pour qu'ils se sentent en sécurité* » Ainsi, de 30, le troupeau passe à 60 puis à 140. « *Pour nous, l'objectif était de rompre le cycle des vers intestinaux du mouton,* » raconte l'éleveur. Pour en finir avec le parasite, la meilleure façon quand on est en bio est souvent de lever le camp et d'emmener ses bêtes paître ailleurs. Les champs de Thomas feront de formidables sas de décontamination. « *Mon idée était de gérer le salissement de la luzerne en faisant brouter les mauvaises herbes par les moutons même si dans les faits, ça ne s'est pas vraiment passé comme je l'avais imaginé,* » complète Thomas. En effet, les moutons ont préféré les jeunes pousses de luzerne au ray-grass. « *On ne peut pas leur en vouloir, ils aiment le jeune et le frais, ils ne sont pas idiots Avec l'expérience, l'an prochain on commencera plus tôt* » Heureusement le désherbage n'était pas la seule mission confiée aux moutons, ils devaient aussi détruire les intercultures, ces mélanges de légumineuses qui enrichissent le sol, entre une culture de blé et de maïs par exemple. Là, l'expérience est plus que concluante, les bêtes se sont allègrement gavées et ont impeccablement nettoyé les champs par tous les temps. « *Nos brebis sont*

La ferme Lafouasse pratique l'agriculture biologique Pour éliminer les plantes spontanées dans ses cultures, elle doit donc trouver des alternatives aux phytosanitaires

des black faces, elles sont habituées au froid et à la pluie, rappelle Philippe Pour elles, la vallée de Chevreuse, c'est les vacances ! » Preuve que le lieu de villégiature était de bonne qualité, pendant ces 5 mois, aucune bête n'est tombée malade et toutes ont pris pas mal de poids.

Innover, apprendre et ajuster

« J'avais aussi envie de faire un essai sur les blés, ajoute Thomas qui ne manque pas une occasion d'expérimenter et d'innover L'idée était de confier aux moutons le rôle de racourcisseur pour éviter que les blés ne soient trop hauts et versent au moindre coup de vent » Cette figure agronomique est plutôt technique, les animaux doivent pâturer mais pas trop. Pendant plusieurs semaines, les deux hommes déplacent les parcs des moutons toutes les 7 ou 24 heures. *« C'était la partie la plus compliquée, témoigne Philippe, parce qu'il fallait respecter une certaine durée, parce qu'il fallait réagir vite On était dans l'expérimentation, on a dû plusieurs fois s'ajuster Mais franchement, les résultats semblent plutôt concluants » « On aura le verdict au moment de la moisson, »* ajoute Thomas qui semble également confiant.

Il me faudrait 800 moutons

Pour mettre en place cet échange de bons procédés, les deux hommes n'ont rien signé, rien contractualisé, juste engagé leur parole et remis au goût du jour une pratique agricole fréquente avant guerre : la polyculture-élevage très prisée en agroécologie. En deux mots, les animaux sont alimentés par les cultures et prairies, lesquelles sont fertilisées en retour par leurs déjections. *« Mon idée est de parvenir sur ma ferme à une agriculture bio qui préserve les sols et qui fait intervenir des animaux Je n'ai aucune envie de devenir éleveur mais j'aimerais bien pouvoir installer des jeunes bergers sur le territoire Les prochaines années, il me faudrait 800 moutons sur l'exploitation »* Pour l'heure, Philippe est d'ores et déjà sur les rangs.

Pendant ce temps-là, dans les champs de l'éleveur à La Celle-les-Bordes, l'ambiance est plus calme « Nos prairies ont été au repos pendant tout l'hiver, ça leur a fait du bien »

SUR LA PISTE DES MAISONS DE CAMPAGNE

Elles jalonnent les villages de notre Parc naturel, s'entourent de coquets jardins et affichent leurs élégantes silhouettes : ce sont les maisons de villégiature. Un type d'habitat emblématique de l'histoire de la région, qui fait l'objet d'un inventaire du Parc.

○ *par Cécile Couturier*

« *Villégiature : néologisme Séjour que les personnes aisées font à la campagne pendant la belle saison De l'italien villeggiare, aller à la campagne* » En cette année 1872, la définition vient d'entrer dans le dictionnaire Littré. Mais le phénomène de villégiature est déjà bien lancé. Il ne s'arrêtera pas, produisant un nombre considérable de résidences secondaires sur notre territoire. Une richesse patrimoniale que le Parc a décidé d'inventorier cette année en collaboration avec le service Patrimoines et Inventaire de la Région Ile-de-France.

Un déploiement grâce au chemin de fer

Si les maisons de campagne s'installent dès le XVIIe siècle autour de toutes les grandes villes, ce phénomène est particulièrement présent en Île-de-France et l'arrivée du chemin de fer a contribué à accélérer le mouvement. Les lignes Paris-Sceaux (1846), puis Paris-Granville (1864) et Paris-Chartres (1930) encouragent les migrations saisonnières de la capitale vers la vallée de Chevreuse. Les familles aisées y viennent pour s'extirper du mouvement citadin, reprendre contact avec la nature et emmener la famille au grand air, produire ses propres ressources... mais aussi recevoir des amis et festoyer.

A partir du XIXe siècle, les résidences de villégiature sont partout. Dans certaines communes desservies par le train, comme Méré ou Saint-Rémy-lès-Chevreuse, elles bordent des rues entières. Et lorsqu'on est loin d'une gare, il y a la diligence qui permet leur déploiement : à Clairefontaine (8 km de Rambouillet), par exemple, villas et maisons de notable sont légion.

Jardin soigné, point de vue privilégié

« *Nous nous intéressons aux maisons construites après la Révolution jusqu'aux années 1930* » précise Sophie Dransart. Il existe une multiplicité de styles de demeures- qu'il faudra catégoriser : celles qui s'inspirent des châteaux, celles de style régionaliste, les cottages, les folies... Mais ce qui prime, c'est la distinction et l'élégance de maisons d'habitation qui gagnent en hauteur et en taille et décorent leurs façades, tranchant ainsi avec les constructions rurales environnantes. « *La maison est aussi construite en milieu de parcelle, entourée d'un jardin soigneusement aménagé, et offre un point de vue privilégié sur le paysage* » Bref, elle se met en scène : « *Ici, pas de clôture qui cache, mais une grille qui 'donne à voir' Car on est dans la démonstration : on montre ce que l'on a de meilleur* »

Avant d'aller observer ces bâtisses à la loupe, cet été, les agents du Parc et de la Région ont commencé par un minutieux travail de recherche documentaire : consultation des études déjà publiées sur le sujet et des dossiers d'architectes ayant officié dans le secteur ; fouille dans les archives départementales ; état des lieux des maisons déjà inventoriées dans les bases de données du Parc. Ensuite

Ferronneries travaillées, grille donnant sur la rue finement dessinée qui laisse voir l'élégance de la maison

Contribuez à l'inventaire !

Vous pensez habiter une ancienne résidence de villégiature ? Vous pensez en connaitre autour de vous ? Dites-le nous : nous souhaitons associer les habitants dans l'inventaire ! Il vous suffit de nous envoyer la localisation, une rapide description avec photo de la maison et de l'envoyer à : s.dransart@parc-naturel-chevreuse.fr

Les maisons adoptent une variété de styles différents : formes d'inspiration régionaliste pour certaines, petits châteaux pour d'autres

le repérage de terrain va pouvoir commencer : on va observer de près les maisons et villas identifiées, repérer celles méconnues, puis on les photographie et on en fait une description détaillée. Pour certains lieux particulièrement représentatifs ou, à l'inverse, exceptionnels, des rencontres avec les propriétaires pourront être organisées : ils auront sûrement des choses à raconter, de vieux documents à montrer !

Une enquête de fourmi

L'inventaire devrait se terminer en fin d'année. Ensuite, les résultats seront publiés et accessibles à tous. Mais au fait... à quoi vont servir toutes ces informations collectées ? « *Chacun pourra reconnaître ce patrimoine et mieux identifier ses caractéristiques* » souligne Sophie Dransart. « *Lorsque des propriétaires feront des travaux de restauration, ils auront connaissance de l'histoire et l'architecture de leur maison et pourront en mesurer la valeur et ainsi mieux la respecter Par ailleurs cette étude nous permet de mieux cerner ce mouvement constructif et d'en partager l'histoire commune pour le territoire* ».

Les villas se dotent de balcons, terrasses, bow-windows ou autres belvédères qui permettent de profiter du point de vue privilégié sur le paysage

Façades soignées : la polychromie et le mélange des matériaux participent au décor de la façade

Se mettre au vert

Dans la famille « résidences secondaires », je demande... « la maison investie par un artiste ». Nombre d'habitats, non dédiés à l'origine à la villégiature, ont été choisis par des peintres, écrivains ou musiciens souhaitant s'offrir des périodes de « retrait » en vallée de Chevreuse : Ravel, Aragon et Triolet, Devos... Ces lieux feront l'objet d'un chapitre dédié de l'étude, mais aussi d'un nouveau projet du Parc : « Se mettre au vert ». À suivre : découvertes et créations !

DES ARBRES EN VILLE
DISCRETS ET INDISPENSABLES

par Pierre Lefevre

L'arbre dans les bourgs est aujourd'hui bien souvent négligé ou décrié. Il laisserait trop de feuilles sur le troittoir, serait un obstacle pour les aménagements, voire un danger pour la circulation... Depuis quelques années, son rôle patrimonial, écologique, voire sanitaire, lui vaut un regain d'intérêt. Il est temps que l'arbre retrouve enfin sa juste place.

Silencieux et immobiles, ils accompagnent nos vies, scandent les saisons, sont les témoins privilégiés des générations qui se succèdent et des enfants qui jouent dans les cours d'école. C'est parfois leur absence soudaine qui nous fait réaliser leur indispensable présence ; les arbres participent de l'identité des villages. Ils en sont le cœur vivant. Après leurs heures de gloire au 18eme siècle et surtout au 19ème siècle dans les aménagements paysagers, ils perdent de leur superbe durant les trente glorieuses où les espaces publics s'organisent autour de la voiture. Ils sont taillés plus que de raison et parfois, coupés sans état d'âme. Nous les avons ainsi maltraités et presque considérés comme gênants, voire indésirables en raison de leurs feuilles qui tapissent le sol à l'automne, de leurs racines qui parfois soulèvent le bitume, ou de leur tronc qui empêche le stationnement des véhicules ou ralentit la circulation automobile. Aujourd'hui, le regard que nous leur portons a complètement changé. Et s'ils doivent être coupés parce que la maladie les a irrémédiablement rongés, leur disparition nous est insupportable même si des arbres plus jeunes prennent la relève. « *A Fontenay-les-Briis, dans l'alignement du domaine de Soucy, la commune a dû faire le choix de couper les arbres malades qui composaient un alignement de marronniers pour en replanter de nouveaux, les arbres risquant de tomber sur la route,* se souvient Marion Doubre, chargée de mission Paysage au Parc. *La décision a été difficile à prendre, les habitants étaient très attachés à cet emblème du village* ». C'est certainement parce que les arbres sont des repères incontournables dans le paysage et dans le temps. Ils nous semblent immortels. Nous oublions que les arbres sont des êtres vivants. Et s'ils peuvent traverser les siècles, ils finissent par mourir. Leurs temps n'est simplement pas le nôtre. Il faut alors attendre quelques années pour retrouver le bel alignement et la perspective ancienne.

L'arbre, marqueur du paysage

L'arbre structure et souligne les espaces des villages. Devant la mairie de Cernay-la-Ville, un mail planté de tilleuls dessine ainsi un motif géométrique, comme devant la plupart des mairies ou des églises du Parc. S'il accompagne l'entrée du Bourg, l'alignement d'arbres aux Essarts-Le-roi incite également les conducteurs à ralentir. Sur les placettes, l'arbre apporte un ombrage recherché l'été. Il est aussi indispensable pour la biodiversité en créant une continuité écologique entre le bourg et le milieu agricole ou forestier environnant. « *L'arbre apporte la nourriture aux pollinisateurs et aux oiseaux ; il accueille leur nid,* explique Marion Doubre. *Les arbres anciens en bonne santé doivent être préservés notamment parce que leur cavité sert de gite aux espèces cavicoles comme les chauves-souris* ». Les arbres dans les bourgs ont bien d'autres bénéfices : ils filtrent les poussières et stockent le CO2, principal responsable du changement climatique. Un seul hêtre de 100 ans de 25 m de haut peut ainsi fixer l'équivalent des émissions

Ils filtrent les poussières le long de la route à Gambais

Ils apportent de l'ombre à ce parking de Cernay

Un mail planté prisé des oiseaux

Une perspective arborée à Fontenay-les-Briis

Une entrée de village, signalée par cet alignement de grands platanes

Une construction neuve à Gif, bâtie autour des vieux arbres présents

de CO_2 produit par 50 logements (chauffage compris), selon l'architecte paysagiste Charles Materne Gillig. Encore faut-il qu'il ne soit pas contraint par le bitume qui encercle parfois complètement son tronc. C'est alors qu'il se défend et que ses racines peuvent soulever la chaussée. Pour permettre à l'arbre de croître, la terre doit apparaître autour de son tronc et les plantes sauvages pousser à loisir. « *Pour garder la terre au frais, on peut aussi planter des vivaces comme les géraniums vivaces, des pervenches ou des aspérules* » ajoute Marion Doubre. Et tout autour, lors de l'aménagement des trottoirs ou des placettes, il faut privilégier des sols perméables comme des dalles ajourées au moins sur deux mètres autour du tronc. Ainsi, l'arbre poussera sainement et de façon équilibrée et n'endommagera pas la chaussée. Surtout si l'arbre qui a été planté déploie un système racinaire principalement vertical et non l'horizontal. Celui du chêne peut ainsi atteindre de très grande profondeur.

Il stocke, abrite, raffraichit

Les bienfaits des arbres dans un bourg ne sont plus à démontrer. Vous en doutez encore ? Alors suivez les traces du biologiste américain David George Haskell [1] qui écoute les arbres, le bruissement de leur feuillage, le craquement de leur écorce, les gouttes de pluie sur le feuillage. Le biologiste japonais Qing Li affirme qu'ainsi les arbres diminuent notre anxiété et notre stress, atténuent notre fatigue et remontent notre moral. « *La frondaison fait toit,( ) donnant une sensation de sécurisation et un effet de bien-être.* » écrivait d'ailleurs la paysagiste Caroline Stefulesco[2].

1 Ecoute l'arbre et la feuille, Flammarion, 2017
2 L'urbanisme végétal, Institut pour le développement forestier,1993

TOUT SAVOIR SUR LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon à pattes jaunes a envahi nos contrées et s'attaque aux abeilles domestiques. Mais le connaît-on vraiment ? L'Echo du Parc vous dit tout sur lui, à travers huit questions.

Guêpe commune

Frelon européen

Frelon asiatique

par Cécile Couturier

Qui est Vespa velutina ?

Le frelon à pattes jaunes - de son nom scientifique Vespa velutina – est un insecte de l'ordre des hyménoptères originaire d'Asie. La sous-espèce Vespa velutina nigrithorax, la plus présente en France, se distingue de notre frelon européen par ses couleurs : son thorax et l'avant de son abdomen sont noirs ; l'arrière est orangé et les pattes, jaunes. Elle est aussi légèrement plus petite : maximum 3,2 cm (contre 3,5 cm pour le frelon européen).

Quand est-il arrivé en France ?

Probablement dans des poteries chinoises, importées par bateau et livrées dans le Lot-et-Garonne en 2004. Depuis, l'insecte a gagné chaque année de nouveaux départements dont l'Île-de-France, en 2012. Aujourd'hui, il est présent sur la quasi-totalité du territoire et gagne les pays limitrophes. Il est classé « nuisible » en France depuis 2013 et figure sur la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes de l'Union européenne.

Où installe-t-il ses nids ?

Vespa velutina se plaît en zone forestière, agricole, en ville, dans les jardins... A l'automne, la reine quitte le nid et hiverne, tandis que les ouvrières meurent. Au printemps, elle va construire un premier nid sommaire pour pondre quelques oeufs, qui deviendront bientôt des ouvrières chargées de construire un nid plus grand. Au creux d'un mur, d'un arbre ou sous un toit, cet agglomérat de fibre de bois fait environ la taille d'un gros bol.

Si vous trouvez un nid dans l'espace public, signalez-le à votre mairie. S'il est chez-vous, faites appel à une entreprise chartée sur fredonidf.com

Est-il dangereux pour l'homme ?

Non, il n'est pas agressif... si l'on sait se tenir à distance. Car si vous vous trouvez trop près d'un nid, le frelon peut attaquer. Heureusement, sa piqûre n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe, même si les personnes allergiques doivent rester très prudentes. C'est surtout pour la petite faune qu'il y a danger : « *Lorsqu'une espèce exotique arrive dans un écosystème, elle perturbe son équilibre, constitué au fil de milliers d'années* » explique François Hardy, chargé de mission nature-environnement au Parc. « *Les espèces en place n'ont pas le temps de s'adapter et le nouveau-venu peut s'imposer* »

Menace-t-il les ruches ?

C'est un redoutable prédateur : il peut tuer 70 abeilles par jour pour les dévorer ou nourrir les larves de sa colonie. Comment ? Il se place en vol stationnaire à l'entrée de la ruche puis se jette sur elles lorsqu'elles arrivent. Une colonie peut être détruite en quelques semaines. Surtout, les abeilles sont stressées et produisent moins de miel. Mais le frelon n'est que l'une des menaces pesant sur les abeilles domestiques. Et si elles sont une cible de choix, « *tous les pollinisateurs sont concernés,* rappelle

François Hardy. *La menace est plus diffuse pour les pollinisateurs sauvages et solitaires, mais elle est surtout beaucoup plus difficile à chiffrer que pour les insectes domestiques* »

Que peut-on faire ?

Aucune stratégie de lutte efficace n'a encore été trouvée. Plusieurs armes sont à l'étude : piège ciblé, oiseaux prédateurs comme la poule, plantes carnivores, parasites... On peut miser sur l'adaptation des abeilles : « *Avec le temps, et la sélection par l'homme (puisque la sélection naturelle n'intervient quasiment plus chez cette espèce domestique) de gènes naturels de résistance, l'abeille européenne devrait pouvoir renforcer ses stratégies de défense* », expliquent les chercheurs du Muséum national d'histoire naturelle. En attendant, la destruction des nids reste la méthode la plus efficace.

Que faire si l'on découvre un nid ?

Cette boule semblable à du papier mâché vous fait penser à un nid de frelon asiatique ? Ne vous en approchez pas. S'il est sur l'espace public, prévenez votre mairie. S'il est sur votre terrain, il faut faire appel à une entreprise chartée pour sa destruction. Elle interviendra quand le soleil est couché lorsque tous les frelons sont à l'intérieur. Puis après injection d'un puissant insecticide, elle devra impérativement retirer le nid vide : sinon les cadavres de frelons seront mangés par les oiseaux qui s'empoisonneront eux aussi.

Liste disponible : fredonidf.com
Référent Yvelines : eticalais@yahoo.fr
Essonne : bdollfus@laposte.net

Dois-je installer un piège dans mon jardin ?

Surtout pas ! : ces « pièges à frelons », à base de sirop de fruit, de bière et de vin, sont une fausse bonne idée. D'une part, ils ne sont pas efficaces : le taux de capture des reines fondatrices ne dépasse pas 2%. « *Et ils tuent énormément d'autres insectes, comme les pollinisateurs sauvages,* » précise François Hardy. Seuls les apiculteurs ayant subi une attaque sur un rucher peuvent mettre en place un piégeage « raisonné » et sélectif, entre juin et novembre.

Pour en savoir plus :

- **Le dossier très complet du Muséum national d'histoire naturelle : http://frelonasiatique.mnhn.fr/biologie/**
- **La carte de France des départements envahis : https://inpn.mnhn.fr > Frelon asiatique > Données sur la répartition**

Pollinisation : des milliers d'ouvriers

A côté de l'abeille domestique, il existe des milliers de pollinisateurs sauvages : abeille sauvage, syrphe, bourdon, papillon, cétoine dorée... Aujourd'hui, on constate une régression globale des pollinisateurs sur la planète, du fait de l'artificialisation des sols, de l'utilisation de pesticides, de la pollution et du changement climatique.

Des apiculteurs testent des grillages qui laissent passer les abeilles, mais empêchent le frelon de se jeter sur ses proies à l'envol

AGENDA

PARTICIPEZ À LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ ET CHANGEZ VOS HABITUDES DE DÉPLACEMENTS !

Le Parc naturel et ses partenaires vous proposent :

Du lundi 16 au dimanche 22 septembre

- Testez l'auto-stop organisé avec REZO POUCE : c'est pratique, convivial, sécurisé, écologique et ça rend service !

Plusieurs communes sur le territoire du Parc naturel ont mis en place ce dispositif pour les habitants Retrouvez la liste des communes participantes au dispositif REZO POUCE sur le site www.parc-naturel-chevreuse.fr et découvrez le programme des animations.

- Testez le vélo à assistance électrique pour vos déplacements quotidiens.

En partenariat avec l'Aiguillage, Maison du Tourisme et de l'Ecomobilité à St Rémy-lès-Chevreuse

Offre spéciale pour la location d'un vélo à assistance électrique à la semaine :

- 70€ la semaine + 1 place de stationnement vélo sécurisée gratuite du 16 au 22 septembre.
- 15€ le VAE à la journée au lieu de 20€

*offre réservée à toute personne ayant loué un vae à la semaine du 16 au 22 septembre.

Offre exclusive de parrainage* :

Parrainez une personne de votre choix et bénéficiez de 5% de remise sur des pièces détachées de vélo (réparé sur place) ou 5% de remise sur des accessoires de vélos vendus en magasin.

Chaque personne parrainée reçoit 5€ de remise sur la location d'un VAE à la journée.

Dimanche 15 septembre :

- Convergence à vélo sur le Parc naturel régional

En partenariat avec Mieux se déplacer à bicyclette et la ville du Perray en Yvelines. Gratuit ouvert à tous, il suffit d'être équipé de son vélo !

Mercredi 18 septembre :

- Animations pour petits et grands autour du vélo à l'AIGUILLAGE à Saint-Rémy-lès-Chevreuse => De 10h-17h
- Atelier démonstration-réparation vélo (transmission, crevaison, freinage...).
- Atelier vélo-école animé par Mieux se déplacer à Bicyclette
- Exposition sur la mobilité et les transports
- Test de vélos à assistance électrique et vélos pour petits et grands.

Vélo-smoothie : restauration sur place

Samedi 21 septembre :

- A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, enfourchez votre vélo pour découvrir les grands châteaux de la Vallée de Chevreuse

Durée : 10h-17h30

Balade en vélo à assistance électrique au départ de l'Aiguillage accompagnée par Fourchette et Manivelle à la découverte des grands châteaux de la vallée de Chevreuse.

Age minimum 15 ans

Tarif et inscription sur le site www.parc-naturel-chevreuse.fr

Dimanche 22 septembre :

Jeu de piste de 34 km à vélo à la découverte du patrimoine du Parc naturel. Résolvez les énigmes pour dénicher les trésors de la Vallée de Chevreuse. Plusieurs récompenses à la clé !

Age minimum 15 ans, niveau semi-sportif.

Retrouvez le programme sur :
www.parc-naturel-chevreuse.fr

AU PETIT MOULIN DES VAUX DE CERNAY

DÉCOUVRIR

Samedi 06 Juillet
Visite guidée sur les plantes sauvages comestibles et médicinales au Moyen-Age.

Samedi 21 Septembre • 15h
Dimanche 22 Septembre • 10h30

Samedi 05 Octobre • 10h30
Visite commentée sur les plantes sauvages comestibles et médicinales au Moyen-Age (gratuit).

Aurélie Erlich, guide conférencière

Mercredi 24 Juillet • 15 h

Jeudi 29 Aout • 15h
Atelier Jeunes Peintres en Herbe

Samedi 14 Septembre • 15h
Visite guidée familiale du site du Petit Moulin des Vaux de Cernay

Solen Boivin, guide de Parc

Samedi 13 Juillet • 14h30
Samedi 24 Aout • 14h30
Balade des Petits curieux sur le site du Petit Moulin

Dimanche 07 Septembre • 14h30
Balade des moulins (qui avait été reportée).

Dimanche 25 Aout 14h30
Visite guidée du musée, inclue dans les tarifs d'entrée du musée.

Dimanche 22 Septembre • 11h30
Visite guidée du musée, dans le cadre des journées du Patrimoine. (gratuit)

Visite sur l'inventaire des moulins

Dimanche 22 Septembre • 15h -15h30
Visite guidée avce Sophie Dransart, autour de l'inventaire des moulins des Vaux de Cernay, dans le cadre des journées du Patrimoine

Pour toutes les animations, Petit Moulin, l'inscription est obligatoire (sauf mention spéciale) au moins 48h à l'avance.
Réservation et renseignements : petitmoulin@parc-naturel-chevreuse.fr ou 01 30 88 70 86

*Tarif : 5€/ adulte, 3 €/ enfant -12 ans (entrée au musée comprise).
Prévoir des chaussures de marche ou des bottes et des vêtements adaptés aux conditions météo.

Aurélie Erlich, guide conférencière

Mercredi 17 juillet à 14h30, enfant 6-12 ans.
Atelier « La mode vestimentaire au Moyen-Age ».
Comment s'habillait t'on? Quels sont les tissus utilisés ? Venez découvrir la mode au Moyen Age en réalisant un accessoire de mode. Tarif : 4 euros par enfant

Atelier « Blason au Moyen Age »
Jeudi 1er Aout à 14h30, enfant 6-12 ans.
A quoi servaient les blasons ? Qui les utilisaient ? Comment étaient-ils fabriqués ? La réponse à toutes ces questions, lors de cet atelier ou vous réaliserez votre propre blason. Tarif : 4 euros par enfant

Ateliers sur inscription.
Informations et réservation : escapadesdanslart-info@yahoo.fr ou 06 74 19 52 85

FestivAl'OUT

Saint-rémy-lès-chevreuse les 29, 30 et 31 août.

Le FestivAl'OUT valorise l'environnement, en s'appuyant sur les fondations de patrimoine et les lieux naturels du territoire : un évènement éco responsable et intergénérationnel avec des visites, des ateliers et une programmation variée :

Visites de la réserve avec le PNR, de la fondation de Coubertin et de la ferme de Coubertin / de la fondation Marta Pan - Wogenscky

Atelier jeunes : fresque et recyclage créatif / Parade d'ouverture / Spectacle danse et cirque / **Projection cinéma plein air** dans le jardin public : La La Land / La cuisine des auteurs – **théâtre et gastronomie.**

Concert Barber Shop Quartet musée Raymond Devos
Théâtre Fred Tousch Parc de la mairie

Programme : www.ville-st-remy-chevreuse.fr

Solen Boivin, guide de Parc

Petits curieux Maincourt
Samedi 20 juillet à 14h30
(gratuit)

Sur le sentier de découverte de Maincourt, foisonnement de vie animale et végétale au cœur du marais, doux murmure de la rivière, chaos de grès... Venez découvrir l'histoire du site, lieu de nature, modelé par la présence permanente de l'homme depuis le Moyen-Age. Un petit livret à compléter lors de la balade sera distribué aux enfants.
Durée 2h / Boucle 2 km
Spécial Famille (enfants + 6 ans)

Les Petits curieux découvrent la forêt en s'amusant (bois des Hauts-Besnières-)
Mercredi 28 août à 14h30
(gratuit)

Comment calculer la hauteur d'un arbre ? Qu'est ce qu'une coulée ? Quels sont les indices de présence d'animaux ? Comment peut-on se repérer en forêt... ? Cette balade permettra aux petits et même aux grands de mieux connaître la forêt de Rambouillet (surnommée la forêt des 3 «ch»), dernier morceau de l'antique forêt d'Yveline. Un petit livret à compléter lors de la balade sera distribué aux enfants.
Durée 2h / Boucle 2.5 km
Spécial Famille (enfants + 6 ans)

Forêt et clairière autour de Gambaiseuil
Dimanche 25 Août
Entre la clairière dont l'origine remonte au XIIe siècle et la forêt aux ambiances variées, une balade à la découverte des richesses naturelles de Gambaiseuil : espèces protégées, arbres remarquables, prairies pâturées par des vaches écossaises autour du charmant village de Gambaiseuil.
Boucle de 5 à 6 km
Public : adultes, enfants + 10 ans

Chantiers jeunes d'été

Etudes et Chantiers Ile de France (ECIDF) et le Parc naturel régional de la Haute vallée de Chevreuse (PNR) organisent depuis plusieurs années des chantiers internationaux de bénévoles pour mettre en valeur des sites patrimoniaux et naturels. Prochains stages de 15 personnes :

- **du 17 au 31 Aout 2019, aux Molières (91)**

Interventions aux Molières et de Bonnelles.

- **du 07 au 21 aout 2019, à Jouars Pontchartrain.**

Interventions à Jouars-Pontchartrain et Galluis.

Journées du patrimoine 21 et 22 septembre

Et si vous veniez découvrir sur le terrain les sites sur lesquels des actions de préservation ont été réalisées : des restaurations, des inventaires, des mises en valeurs, des chnatiers participatifs, des changements de destination... le parc vous invite à aller à la rencontre de ces initiatives qui rendent le patrimoine vivant encore aujourd'hui et contribuent à la beauté et à la vitalité du territoire.